Province de NAMUR
Arrondissement de DINANT

COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Rapport annexe au budget communal 2019

(Art. L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation)

Administration Communale - rue Albert Raty, 112 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06 - Fax : 061/50.15.47 – e-mail : administration@vresse-sur-semois.be

Table des matières

La Commune de Vresse-sur-Semois 4
La superficie de la commune de Vresse-sur-Semois 5
La répartition de la population 6
Inscriptions et radiations (au 13/12/2018) 7
État Civil 7
Passeports et permis de conduire 7
Statistiques des nationalités au 31 décembre 2018 8
Conseil Communal 9
Collège communal 9
Les services communaux 11
Service administratifs 11
Services technique et voirie 15
Nettoyage Maison communale 16
Rapport annexe 17
1. La communication de l'Administration communale 18
Statistiques des fréquentations du site Internet pour l'année 2018 18
2. Travaux 20
3. Enseignement. 24
Aperçu de la situation de notre école au 21 décembre 2018 24
4. Cultes 40
5. Hygiène 41
5.1. Service P.S.E. (Promotion Santé à l'Ecole) 41
5.2. Maladies contagieuses 41
5.3. Assainissement des eaux 42
5.4. Eaux de baignade 43
5.5. Distribution Eau 44
6. Permis d'environnement 48
7. Permis de bâtir, certificats d'urbanisme 48
8. P.C.D.R. Programme Communal de Développement Rural. 49
9. Service Accueil Temps Libre 50
10. Commission 56
11. Espace Public Numérique 57
12. Plan de Cohésion Sociale 58
12.1. BILAN CONCRET DES ACTIONS 2018 58
12.2. PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR 2019 61
13. Service Agent constatateur 62
14. Secondes résidences 65
15. La plaine de Membre 65
16. Plan HP 65
17. Immeubles inoccupés 66
18. Attestation de sécurité incendie 66
19. Éclairage public 66
20. Service Incendie 66
21. Agence Locale pour l'Emploi A.L.E. 68
22. Maison de l'Emploi Gedinne-Bièvre-Vresse-sur-Semois 69
23. M.C.A.E. « P'TICHOU ». 71
24. Tourisme et Culture 72
25. Agence de Développement Local 76
25.1. EN 2018 76
25.1.1. LES EVENEMENTS 76
25.1.2. LES PROJETS « PME/TPE » 77
25.1.3. LES PROJETS « AGRICULTURE » 78
25.1.4. LES PROJETS « TOURISME » 78
25.1.4.1. La boucle vélo transfrontalière Ardenne Cyclo 78
25.1.4.2. Les Projets « Massif forestier de la Semois et de la Houille » 80
25.1.4.3. Les Cabanes des Dolimarts 80
25.1.5. L'ACTIVITE DE CONSEIL ET D'INTERMEDIATION 81
25.1.6. LES AUTRES PROJETS 82
25.1.7. NOS FORMATIONS 83
25.2. PERSPECTIVES POUR 2019 83
25.2.1. LES EVENEMENTS 83

25.2.2. LES PROJETS « PME/TPE » 83
25.2.3. LES PROJETS « AGRICULTURE » 84
25.2.4. LES PROJETS « TOURISME » 85
25.2.5. LES AUTRES PROJETS 85
26. Centre Public d'Action Sociale – C.P.A.S. 86
Partie « Finances » 90
1. Synthèse du projet de budget 2019 91
2. Notes sur la politique générale et financière de la commune 91
3. Comptabilité communale 92
4. Assurances 93
4.1. Bâtiments communaux 93
4.2. Véhicules communaux 95
5. Ventes de bois publiques 96
5.1. Ventes de bois publiques : 96
5.2. Ventes de bois de gré à gré : 97

La Commune de Vresse-sur-Semois

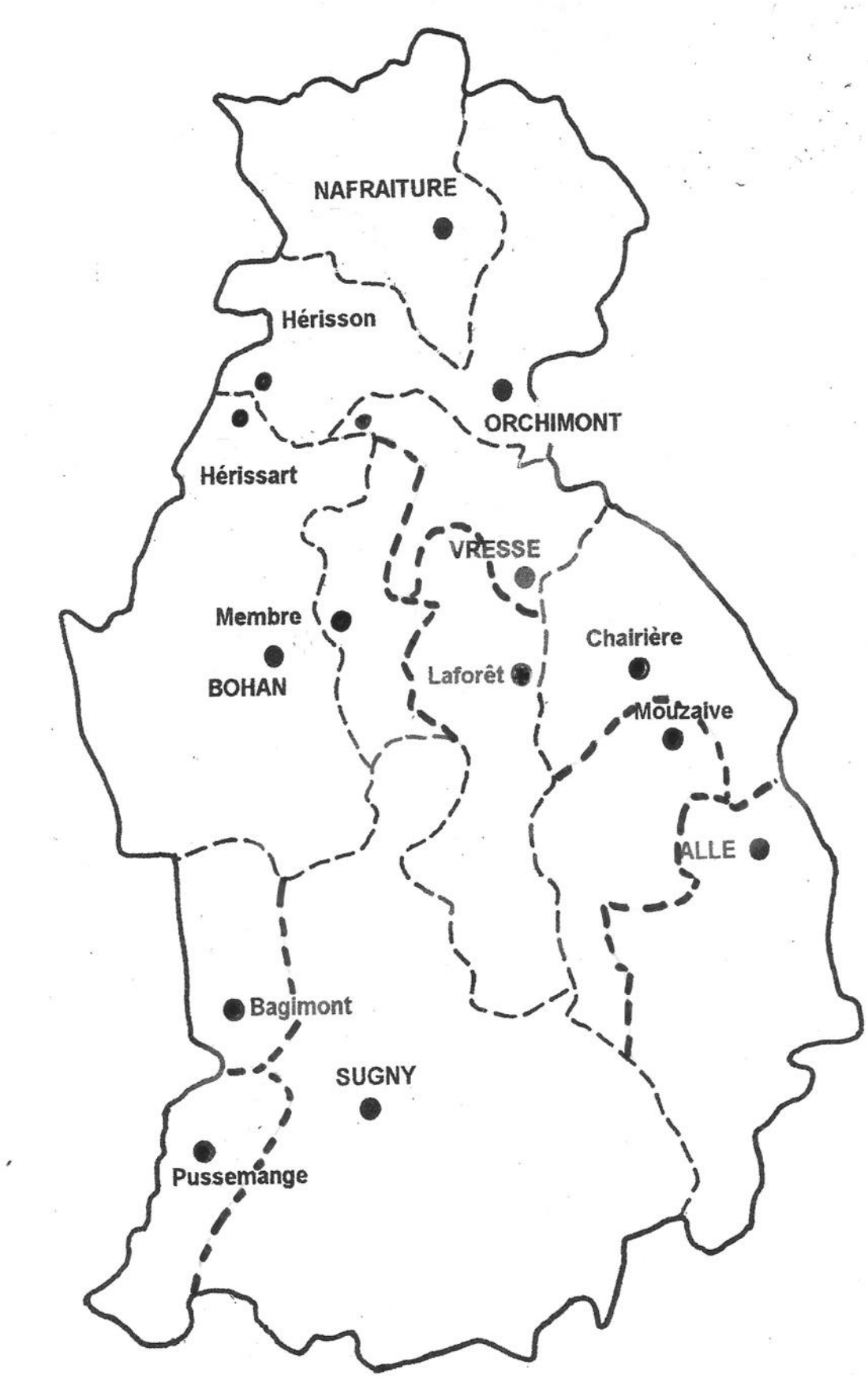

La superficie de la commune de Vresse-sur-Semois

◆	Alle	974 ha
◆	Mouzaive	507 ha
◆	Chairière	667 ha
◆	Vresse	425 ha
◆	Laforêt	769 ha
◆	Membre	391 ha
◆	Sugny	2.473 ha
◆	Pussemange	436 ha
◆	Bagimont	406 ha
◆	Bohan	1.400 ha
◆	Orchimont	1.013 ha
◆	Nafraiture	639 ha
Total ……		10.100 ha

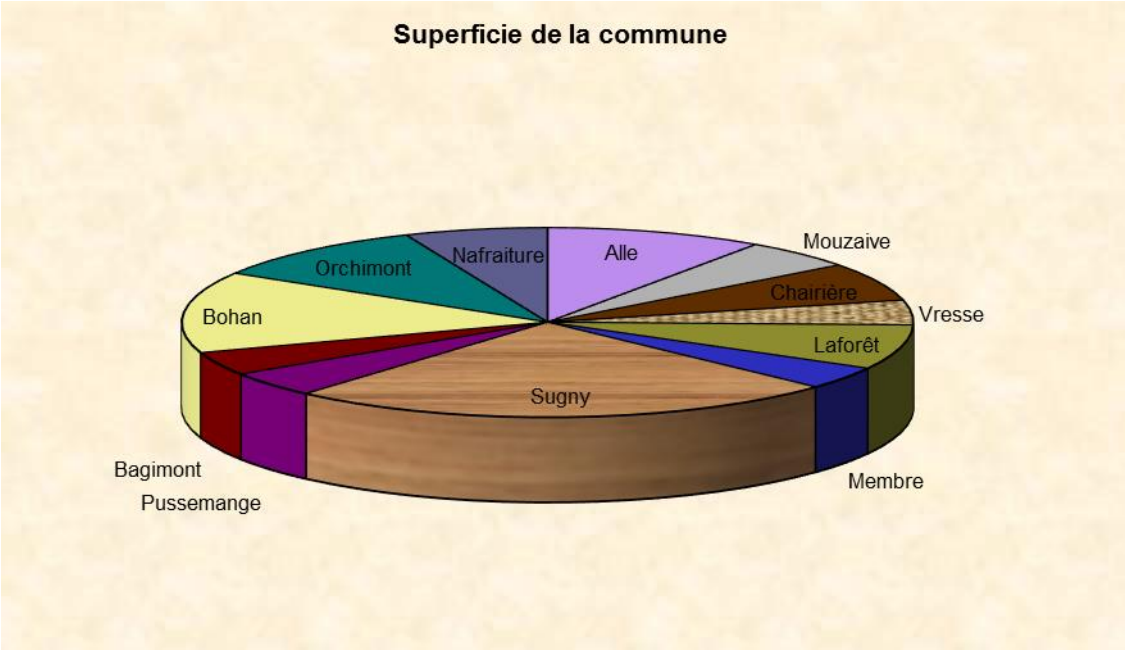

La répartition de la population

Répartition de la population au 31/12/2018			
Villages	**Hommes**	**Femmes**	**TOTAL**
Vresse	92	92	**184**
Membre	85	85	**170**
Laforêt	44	47	**110**
Sugny	228	228	**456**
Pussemange	42	35	**77**
Bagimont	16	17	**33**
Alle	286	282	**568**
Mouzaive	58	59	**117**
Chairière	116	110	**226**
Orchimont	75	74	**149**
Nafraiture	131	115	**246**
Bohan	148	141	**289**
total	**1334**	**1291**	**2625**

Schéma Année 2018

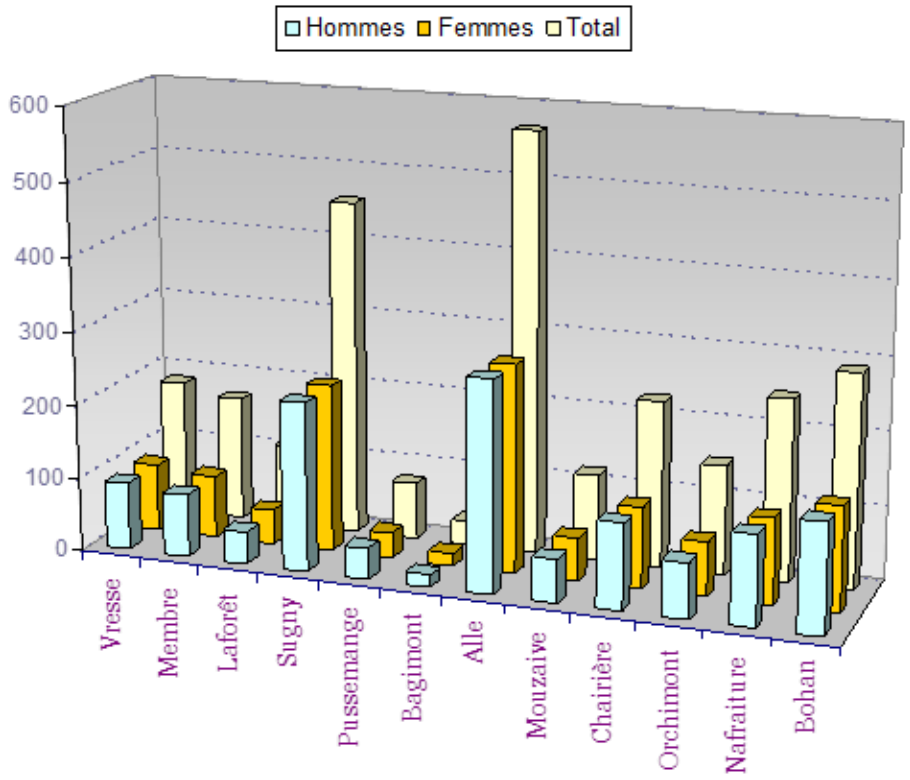

Inscriptions et radiations (au 13/12/2018)

- **202** personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2018
- **191** personnes ont été rayées.
- **6** personnes ont été rayées d'office **+ 38** personnes de FEDASIL
- **96** mutations internes.
- **160** résidents inscrits à Fedasil

État Civil

- *Naissances :* **16** naissances dont 10 garçons et 6 filles
- *Décès :* **46** : 27 du sexe masculin et 19 du sexe féminin
- *Mariages :* **5**
- *Divorces :* **4**
- *Autres actes d'Etat Civil :* **4** reconnaissances d'un enfant à naître
  5 déclarations de mariage
- *Noces d'or :* **6**
- *Noces de diamant :* **4**
- *Noces de brillant :* ***1***
- *Noces de platine :* ***1***

Passeports et permis de conduire

Passeports : 77
Permis de conduire : 109
Permis de conduire provisoires : 42
Permis de conduire internationaux : 12

Statistiques des nationalités au 31 décembre 2018

Statistiques au 31 décembre 2018 avec le registre d'attente (Fedasil)					
Nationalité	populations	Nationalité	populations	Nationalité	Populations
Belgique	2454	France	91	Pays-Bas	9
Luxembourg (Grand-Duché)	4	Albanie	15	Bulgarie	4
Espagne	4	Royaume-Uni	2	Pologne	4
Roumanie	1	Italie	7	Serbie-et-Monténégro	1
République Tchèque	2	Slovaquie	8	Bélarus	2
Ukraine	8	Féd.de Russie	16	Kosovo	3
Inde	1	Rép. Soc. Du Vietnam	1	Kazakhstan	10
Arménie	10	Afghanistan	21	Géorgie	4
Irak	6	Pakistan	6	Syrie (Rép.Arabe)	16
Turquie	8	Palestine	1	Cameroun	3
Congo (Rép. Dém)	8	Côte d'Ivoir	6	Ethiopie	1
Ghana	1	Guinée	11	Maurice	1
Sénégal	1	Niger	1	Afrique du Sud	1
Rwanda/Rép	3	Erythrée	2	Egypte	4
Maroc	3	Mauritanie	2	Etas-Unis d'Amérique	1
Colombie	2	Venezuela	1	Réfugié	1
D'origine russe	7	D'origine URSS	3	Indéterminé	1

Belges : 2454

Etrangers : 329

Total : 2783

Milice.

Néant

Listes électorales.

Les listes électorales arrêtées le 1er août 2018 attestent que la commune comprend : 2074 électeurs communaux (Belges et non-Belges).

2026 électeurs provinciaux (Belges)

Conseil Communal

Avant le 3 décembre 2018, le Conseil communal était composé de Françoise LEBOC, bourgmestre, Myriam LAURANT, André ROBINET, Eveline BLANC NICOLAÏ, échevins, Joel BARTHEL, président du CPAS, Albert LEDUC, Sylvie DION GRANDJEAN, Philippe FELTEN, David DURUISSEAU, Laurent BIENFAIT, Frédéric MARTIN, conseillers.

Depuis le 3 décembre 2018, le Conseil communal est composé d'Arnaud ALLARD, bourgmestre, Frédéric MARTIN, Yves Marie THERET, Pascaline RENARD, échevins, Joel BARTHEL jusqu'au 3 janvier, remplacé par Isabelle MAROIT, présidente du CPAS, et des conseillers suivants : André ROBINET, Myriam LAURANT, David DURUISSEAU, Véronique LIEGEOIS SOENEN, Pascal NEMERY, Alain WILEMME, Directeur général : Dominique LEDUC.

Le Conseil s'est réuni 10 fois et a examiné 108 points entre le 1er janvier et le 30 novembre.

Collège communal

Jusqu'au 3 décembre 2018

Bourgmestre : Françoise LEBOC

- attributions : travaux, administration, pompiers, police, état civil, environnement

1er échevin : Myriam LAURANT

Attributions : tourisme, culture, patrimoine, salles des fêtes.

2ième échevin : André ROBINET

- attributions : forêts, agriculture, emploi, environnement, culte, cimetières, aménagement du territoire et urbanisme

3ième échevin : Eveline NICOLAÏ

- attributions : enseignement, finances, 3 x20, y compris CCCA

Président du CPAS : Joël BARTHEL

- attributions : sports, jeunesse, logement

Après le 3 décembre 2018

Bourgmestre : Arnaud ALLARD

- **Attributions :** Tourisme – Administration générale & personnel - Etat civil – population - Sécurité – Police - Relation intercommunale - Mobilité et sécurité routière-Budget

1er échevin : **Frédéric MARTIN**

- **Attributions :** Forêt – Agriculture – Service des eaux – Environnement – Développement Durable – Energie – Urbanisme – Salle des fêtes - Sports & comités - Culte

2ième échevin : **Yves Marie THERET**

- **Attributions :** Travaux – Bâtiments – Personnel ouvrier – Patrimoine – Développement rural (si PCDR) – Cimetières – Déchets

3ième échevine : **Pascaline RENARD**

- **Attributions :** Enseignement – Extra-scolaire – Familles – Jeunesse – Petite enfance ONE – Logement - Communication : site web & réseaux sociaux – Finances – bien-être animal

Présidente du CPAS : **Isabelle MAROIT (au 02 janvier 2019)**

- **Attributions :** CPAS – Seniors – Santé – Culture- Affaires sociales – Cérémonies & protocoles - Emploi

Le Collège s'est réuni 52 fois durant l'année 2018 afin d'examiner 2128 points.

Les services communaux

Maison Communale : Rue Albert Raty, 112 5550 VRESSE SUR SEMOIS

Heures d'ouverture : Tous les jours ouvrables de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16h00

Les 1er et 3ième samedis de 10 à 12 heures ; le service urbanisme et cadastre n'est accessible que le matin.

Depuis le 15 septembre 2005, les Services communaux sont installés : Rue Albert Raty, 112.

Service administratifs

En 2018

- Mme Virginie LEDUC, du service recettes et enseignement, a quitté l'administration
- Mme Nadia BAIJOT, service taxes et redevances, a sollicité une pause carrière d'un an
- Mme Julie JAUMOTTE remplace Mme Nadia BAIJOT ;
- M. Jean François DRAUX a été engagé administrativement pour gérer le service de distribution d'eau.
- Mme Charlotte ALLAER a été engagée pour remplacer M. Thierry DREUMONT à l'ATL (Accueil Temps Libre)
- M. DREUMONT s'est vu confié le service « Enseignement » et la gestion administrative des Fabriques d'église, tâches exercées précédemment par Mme Yolande FULSTER a cédé la gestion des Fabriques d'église à Thierry DREUMONT et a repris le service « Recettes » en collaboration avec le receveur, la gestion des rappels.
- Mme Joelle MEWISSEN a assuré la fonction de receveur jusqu'en mars 2018 ; M. Marc GUYOT a assuré l'intérim du 1er avril au 31 octobre ; M. Frédéric DUPONT est en place depuis le 1er novembre 2018

Direction générale

Dominique LEDUC, directeur général.

Tél. n° 061/21.04.35 dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

Anne GRODOS *(4/5 temps- lundi, mardi, jeudi, vendredi)*

Tél. n° 061/21.04.34 anne.grodos@vresse-sur-semois.be

Compétences : Direction et coordination générales de tous les services administratifs, académie de musique, suivi conseil communal, congé des employés, location de chasse, service incendie, sécurité routière, règlements taxes, assurances diverses, suivi et registre du collège, concessions, locations bâtiments.

Recette

Frédéric DUPONT, receveur régional,

Tél. n° 061/46.58.34

Yolande FULSTER,

Tél. n° 061/21.04.36

Compétences : Perception des recettes (facturations diverses, plans de paiement, amendes administratives).

Suivi des ventes de bois publiques et de gré à gré – Gestion de l'affouage, listes, PV et enregistrement – Échéances bancaires.

Comptabilité et recouvrement (affectation des paiements, rappels).

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'église.

Service comptabilité

Fabienne MARTIN, *(4/5 temps – lundi, mardi, jeudi et vendredi)*

Tél. n° 061/46.58.32 fabienne.martin@vresse-sur-semois.be

Compétences : Comptabilité services ordinaire et extraordinaire, élaboration du budget, déclaration TVA, mandats, pensions communales, salaires, bons de commande, fourniture bureau, Appels d'offres fournitures

---

Service travaux

Josiane MARTIN - josiane.martin@vresse-sur-semois.be

Isabelle LUCKX - isabelle.luckx@vresse-sur-semois.be

Tél. n° 061/21.04.37

Compétences : Gestion administrative des travaux et des subsides publics, accidents de travail du personnel, extension éclairage public ; plan d'assainissement, marchés publics attachés aux travaux, organisation travaux forestiers, sinistres responsabilité civile, …

Et aussi : Depuis 2018, le service est chargé de la gestion de la plateforme wallonne d'échange de données POWALCO portant sur les ouvertures de voiries. Tous les chantiers qui nécessitent une ouverture de route et/ou de trottoirs sont dorénavant obligatoirement

déclarés sur cette plateforme accessible via le Net. L'objectif est de centraliser au mieux les interventions des tous les opérateurs (Proximus, Voo, les Villes et communes, les gestionnaires de réseau électriques, le SPW Routes, Fluxis, les gestionnaires d'égouttage, …) afin d'éviter d'ouvrir des routes qui viendraient d'être refaites et/ou de réaliser des doubles tranchées qui auraient pu être communautarisées.

Isabelle LUCKX assure également la gestion du bulletin communal et la mise à jour du site internet en collaboration avec Jérémy DELHELLE.

Service Population et service Etat Civil

Bernadette DION **Nathalie TELLIER**

Tél. n° 061/21.04.30 Tél. n° 061/50.03.06

bernadette.dion@vresse-sur-semois.be nathalie.tellier@vresse-sur-semois.be

Compétences : Population, accueil téléphonique, cartes d'identité, copies conformes, légalisations de signatures, délivrances documents administratifs, casier judiciaire, chômage temps partiel, élections, étrangers, centre Fedasil, délivrance permis de conduire, état civil, délivrance extrait actes état-civil, passeports, opérations diverses : « chococlef »,… Vaccination poliomyélitique, ventes de bois (catalogues) vente d'entrées au Domaine Provincial de Chevetogne, vente de sacs pour PMC et sacs « Commune de Vresse-sur-Semois », distribution de raticide, signalement de pannes d'éclairage public, envoi des bulletins communaux, organisation de réceptions diverses, commandes et distribution de produits d'entretien aux écoles, commande des fournitures et maintenance des photocopieurs, réception du courrier, collecte des plastiques agricoles, cartes de vœux invitations au Te Deum, assurances objectives,

---

Service Urbanisme et cadastre et Logement

Laurence LAMOTTE *(9/10 temps – Service ouvert au public le matin uniquement mais présente au service tous les jours excepté le mercredi après-midi)*

Tél. n° 061/46 58 30 laurence.lamotte@vresse-sur-semois.be

Fabienne DUTERME *(4/5 temps - Service ouvert au public le matin uniquement mais présente au service tous les jours excepté le mercredi et vendredi après-midi)*

061 21 04 32 fabienne.duterme@vresse-sur-semois.be

Compétences : Cadastre et urbanisme, délivrance des permis et des certificats urbanisme, primes achat et construction, environnement. Patrimoine : achat et vente de terrains, permission et modification de voirie, taxe sur les logements inoccupés ; gestion administrative

de la sécurité – incendie des hôtels, gîtes, et autres logements mis en location à des fins touristiques ; plan HP

Service taxes

Julie JAUMOTTE (*4/5 temps- lundi, mardi, jeudi et vendredi) remplace Mme Nadia BAIJOT depuis le 16 avril 2018*

Tél. n° 061/46.58.37 julie.jaumotte@vresse-sur-semoi.be

Compétences : Recensement, gestion et facturation secondes résidences, immondices, camping, séjour, …

Service ATL (Accueil Temps Libre)

Charlotte ALLAER (*mi-temps - lundi, mardi, jeudi*)

Tél. n°061/ 21 04 31 ATL@vresse-sur-semois.be

Compétences : organisation de l'accueil extrascolaire (accueil des enfants avant l'entrée en classe, le temps de midi, après sortie des classes jusqu'à 17H30, accompagnement dans les bus scolaires, stages durant les vacances scolaires y compris les vacances d'été, accueil durant les journées de conférence des enseignants, …

E.P.N. Espace Public Numérique

Jérémy DELHELLE

061/50.09.36 - delhelle.jeremy@gmail.com

Compétences : initiation à l'informatique et à Internet ; formations en bureautique, ateliers multimédias, accès gratuit à Internet ; atelier recherche d'emploi, organisation cours informatique pour les élèves de 5 et 6ièmes années primaires.

Mise à jour du site Internet avec Isabelle LUCKX

Depuis le 15 décembre 2011, **Monsieur Grimard** assure une extension de l'EPN au sein de 2 villages : Alle, et Nafraiture. Cette extension est organisée dans les implantations scolaires de 19H30 à 21H30 et veut permettre aux personnes non disponibles en journée de suivre des cours d'informatique. Après 5 ans de fonctionnement, il s'avère que ce cours rencontre un vif succès

---

Plan de Cohésion Sociale

Julie BUCHET – julie.buchet@vresse-sur-semois.be - 061/46.58.33

Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Vresse-sur-Semois a mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS). Celui-ci vise à soutenir les communes qui s'engagent à promouvoir la cohésion sociale sur leur territoire en mettant en place des actions coordonnées au sein de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle;
- L'accès à un logement décent ;
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels ;
- Organisation de stages durant les vacances d'été en collaboration avec l'ATL.

Surveillance de la population

ETIENNE Florentin – florentin.etienne@vresse-sur-semois.be – 061/46.58.31

Depuis décembre 2013, le service agent constatateur a été mis en place pour le bien-être du citoyen ainsi que pour le "bien vivre ensemble" dans votre commune.

Agent de police judiciaire assermenté, compétent pour constater les infractions au règlement général de police ("Charte de Bien Vivre Ensemble") et les infractions environnementales, il joue davantage un rôle de sensibilisation que de répression.

Sa mission n°1, c'est d'être la personne relais entre la commune et le citoyen, pour tenter de rendre Vresse-sur-Semois plus agréable encore. Pour cela, il collabore tout particulièrement avec le service de Police de Proximité de Vresse mais également avec le Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Bièvre.

Distribution d'eau

DRAUX Jean – François – jean-francois.draux@vresse-sur-semois.be 061 465839

Monsieur DRAUX assure la gestion complète du service de distribution : de la demande de raccordement à la facturation en passant par la coordination des travaux, du personnel et la mise en conformité du service

Service technique et voirie

Depuis le 1er août 2011, Monsieur Vincent ROBBERECHTS dirige et coordonne les services techniques et voirie. Il est aidé par Yvan CONNIASSELLE (à mi-temps *pour raisons médicales*).

Les équipes se composent comme suit :

- 3 chauffeurs de bus : Jean-Marie GOOSSE, Luc JAMOTTE, Sébastien CHAIDRON, (chauffeur réserve jusqu'au 31 octobre)

- 3 fontainiers : Joris BAUDON, Mickael CANOVA, David THIRY
- 2 ouvriers forestiers : Jean Pol COLLIN, Mickaël GILESSEN,
- 2 ouvriers chargés de l'entretien des bâtiments mais aussi de la tonte des pelouses : Alexi MUNIH et Ludovic MOREAU
- 4 ouvriers chargés de l'entretien des villages, de leur embellissement, de l'entretien des cimetières et de la réalisation des fosses : François HUYBENS (4/5t, surtout fleurissement et entretien des haies, etc…) Michel DINANT, Jean-Marie SACRE, Jérémy SACRE
- Un chauffeur camion : Stéphane LAURANT
- 1 chauffeur du JCB : Jérémy GRANDJEAN
- 1 chauffeur tracteur débroussailleur déneigement : Bernard NEMERY
- 1 ouvrier chargé de l'entretien des chauffages, de l'entretien et de l'amélioration des installations électriques : M. Valentin LAMBOT, également conseiller en prévention
- 1 maçon : Philippe DOFFAGNE aidé de Robert DINANT
- 1 ouvrier mécanicien : Sébastien CHAIDRON, aidé de Philippe CHRISTIAENS

Ces équipes ont reçu également l'aide de Frédéric VERBIST (peintre) et Guy BODART (voirie) engagés par le CPAS en article 60 et mis à disposition de la commune.
Mme Esther RUE, MM Maurice CUYX, Anthony ROGER et Michael BARTIAUX ont été engagés comme ouvriers saisonniers. M. Daniel HERBAY a remplacé M. VERBIST à l'entretien de bâtiments

Modifications 2018 *:*

Monsieur Philippe CHRISTIAENS a été admis à la retraite.
Monsieur Sébastien CHAIDRON a quitté le service fin octobre 2018

« Information Service des Eaux »

Si vous avez un problème d'eau, durant les heures de bureau, appelez l'administration communale ; en dehors des heures de bureau, formez le n° de portable suivant : 0476/888.779

Nettoyage Maison communale

Le nettoyage de la maison communale est assuré par Séverine MARCHAL, (contractuelle à mi-temps).

Rapport annexe

Statistiques et actions

1. La communication de l'Administration communale

Le site Internet et la page Facebook de la commune sont actuellement gérés par Jérémy DELHELLE et Isabelle LUCKX. Le Centre culturel et touristique de Vresse s'occupe depuis 2018 de toute la partie « Tourisme ».

Une importante mise à jour s'impose, tant au niveau technique qu'au niveau du contenu, nous y travaillons depuis fin 2018. Une nouvelle version devrait donc voir le jour dans le courant du premier trimestre 2019. Il sera plus facile de trouver les informations recherchées concernant la commune et les différents services et cette nouvelle version sera également adaptée aux smartphones, tablettes, …

La page Facebook qui se faisait assez discrète en début d'année relaye depuis quelques mois maintenant toutes les informations importantes et offre également un moyen supplémentaire de communication en répondant le plus rapidement possible à vos questions.

Statistiques des fréquentations du site Internet pour l'année 2018

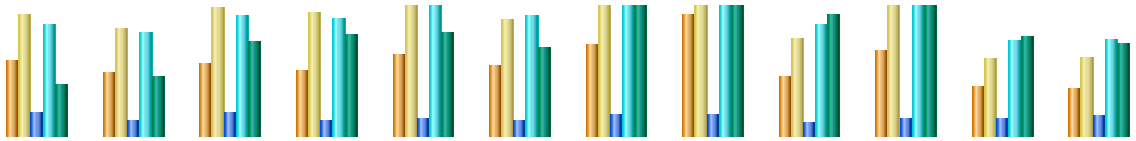

Jan 2018 | Fév 2018 | Mar 2018 | Avr 2018 | Mai 2018 | Juin 2018 | Juil 2018 | Aoû 2018 | Sep 2018 | Oct 2018 | Nov 2018 | Déc 2018

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2018	9 606	15 365	94 698	467 842	14.33 Go
Fév 2018	7 957	13 563	63 972	430 444	16.51 Go
Mar 2018	8 915	16 029	97 226	503 923	26.10 Go
Avr 2018	8 269	15 428	63 931	492 064	28.53 Go
Mai 2018	10 166	19 906	69 515	550 930	28.84 Go
Juin 2018	8 782	14 575	65 250	503 925	24.31 Go
Juil 2018	11 447	16 590	85 650	698 711	44.94 Go
Aoû 2018	15 284	22 753	92 108	757 362	50.03 Go

Sep 2018	7 521	12 206	57 409	463 184	34.29 Go
Oct 2018	10 684	16 610	67 869	550 186	50.65 Go
Nov 2018	6 071	9 721	68 603	398 340	27.99 Go
Déc 2018	5 946	9 738	82 392	402 677	25.85 Go
Total	110 648	182 484	908 623	6 219 588	372.37 Go

2017:

Total	92 098	176 767	684 408	5 336 031	197.47 Go

Le bulletin communal est géré par Isabelle LUCKX, il parait chaque trimestre et est distribué gratuitement dans toutes les habitations de la commune. Il est également disponible à l'administration communale ainsi qu'à la Maison du Tourisme.

Il informe ses lecteurs de l'actualité de la commune, des écoles, de différents services externes et permet aux associations de relayer certaines manifestations qu'elles organisent pendant l'année.

2. Travaux

	Travaux exécutés	***Travaux décidés***	***Travaux projetés***
Alle	Imperméabilisation de la fontaine Place Mongin	Amélioration cafétéria foot	Rénovation chenaux église St Maur
	Réparation margelle fontaine Mongin		Rénovation voirie rue Champ jacob +égouttage
	Toiture lavoir « champ du Rôt »		Isolation des combles à l'école Rue Dr Delogne
	Réparation modules plaine de jeux		Rénovation peinture, électricité et plafonds école Bertrand
	Remplacement châssis cafétéria foot de Alle	Réfection chemin forestier à Falizeul	Rénovation presbytère de Alle
	Réfection chemin forestier à Corbujavaux		
Bagimont	Nettoyage des excédents de voirie à l'extérieur du village	Placement balançoire sur espace public de jeux	
Bohan	Consolidation rue du Vieux Moulin suite à effondrement à hauteur de l'accès au Moulin. (photo)	Création aire multisports rue de Mont les champs	Aménagement chemin 22 (entre rue de Membre et Rue Mont les Champs)
		Liaison avec voie verte française vers « Les hautes-Rivières »	Amélioration phonique salle polyvalente de l'école
			Remplacement barrières de sécurité rue du vieux Moulin (vers Dolimarts)
			Reconstitution séchoir à tabac rue de France
			Réfection voirie rue de Mont Les Champs
		Remplacement plaque commémorative cassée sur monument aux morts	
Chairière	Enduisage rue de l'école et pose avaloir	Rénovation route « rue des Crêtes »+ « rue de Naglémont » + Rue « derrière l'eau vive » + « rue du Rivage »	Extension éclairage public rue du Rivage
		Rénovation bardage lavoir (situé sous l'ancien dépôt de la brasserie)	Valorisation du lavoir restauré par placement éclairage public adéquat
			Extension du cimetière
			Rénovation toiture école Chairière.
			Remplacement abribus Rue

			Grande
Laforêt	Réparation et entretien promenade des Légendes		
	Rénovation voirie Rue Ste Agathe (entre cimetière de Vresse et cimetière de Laforêt : les vieilles tranchées transversales à stabiliser)	Rénovation rue Ste Agathe (travaux subventionnés à partir du cimetière de Laforêt jusqu'à l'église)	
	Imperméabilisation fontaine du pépé Crochet (photo)		
		Aménagement chemin forestier à « Taille Tasquin »	
Membre	Travaux voirie rue d'En Bas (entretien ordinaire non subventionné)	Travaux de rénovation toiture et zinguerie clocher église St Fiacre	Rénovation des peintures et plafonnages à l'église St Fiacre
		Remplacement bâche ancienne école de Membre	
		Reconstruction passerelle au-dessus de la Semois à Membre et tunnel Bohan-Membre pour mise en oeuvre parcours Ravel (**partie prise en charge par le SPW Routes dans le cadre du projet européen Interreg**)	
Mouzaive		Remplacement barrières de sécurité le long de la Semois	
Nafraiture	Rénovation toiture presbytère (partie)	Rénovation toiture église Ste Anne	
	Remplacement main courante rampe d'accès à la salle des Magadés	Rénovation voirie rue Ostivay vers Chiquetterie (Travaux subventionnés)	
	Fourniture et pose plaques de rues		
	Aménagement et		

	rafraichissement locaux scolaires sur l'ancien logement Guillaume		
Orchimont	Création logement à la chapelle de Hérisson (avec Fonds du Logement)	Extension maison de village	
	Déplacement abribus vers rue de la Semois	Travaux d'aménagement à la plaine de jeux (finitions foot et placement jeu)	
		Aménagement chemin forestier à « Ropes »	
Pussemange	Placement «potale Bienvenue »	Aménagement égouttage rue de la Gare (derrière l'école) pour éviter les débordements dans les logements riverains	Réhabilitation chemin « des petits jardins »
	Placement nouveau toboggan sur aire de jeux	Remplacement éclairage école + plafond classe primaire et mise en ordre installation électrique	
Sugny	Réparation modules divers à la plaine de jeux	Abattage de sécurité d'arbres au domaine marial	
	Aménagement presbytère (photo)	Rénovation voirie rue des Soupirs et Bannay (travaux subventionnés)	Création d'une aire multisports
			Amélioration imperméabilisation toiture plate cuisine Salle de l'Enclave.
			Pose panneaux photovoltaïques sur école (financé en majorité par prix concours luminus)
			Rénovation cour de récréation et voie latérale d'accès
	Amélioration égouttage et voirie Place de la Brasserie (en cours)	Place Paul Dubois : Enlèvement cuve enterrée pour fuel de chauffage (église + école) et assainissement des sols pollués	Équipement pour pisciculture (vers Moulin brûlé) par placement abris
	Imperméabilisation fontaine circulaire Place du Vivier (celle du dessus)		
	Occultation vitrage étage école		
Vresse	Aménagement – reconstruction des bâtiments de l'Espace Cognaut (en cours)	Installation d'une unité de production « électricité durable » sur l'Espace Cognaut	Rénovation téléphonie CPAS-Commune
	Remplacement des portes d'entrée de la maison communale et du Centre d'Interprétation	Remplacement portes d'entrée « hall de voirie 96 ».	Rénovation toiture hall de voirie 96 rue de Petit-Fays
	Isolation des combles au CPAS		Amélioration intérieure du « Hall 104 » par aménagement locaux et accès
	Rafraîchissement peintures		Remplacement serveur

	extérieures hall de la Loco et du bardage bois de la « Glycine »		informatique de la maison communale et du CPAS
	Placement panneau lumineux informatif près maison communale		Aménagement accès jardin pour la crèche communale
	Imperméabilisation (cuve qui fuit) fontaine avec jet d'eau de l'Espace Cognaut		Réparation égouttage rue A.Raty (de « la Glycine » au pont de Laforêt)
	Installation armoires vestiaires pour les ouvriers		
	Amélioration voirie Chemin de la Glycine (enduisage et bordures)		
	Rafraîchissement plaine de jeux Rue A.Raty		
	Renouvellement des ordinateurs de l'Espace public numérique		
	Placement stèle commémorative guerre 14/18 Parc communal		
	Rafraichissement des peintures à la crèche		
Toutes sections	Plantation forestière (création et entretien)	Plantation forestière (création et entretien)	Mise en conformité de l'installation électrique des églises
	Placement de 16 bancs dans les cours des écoles.	Remplacement partiel de l'éclairage public sodium par la technique LED.	
		Abattage, traitement des bois scolytés	
		Lutte contre les plantes invasives	
	Fleurissement des espaces et bâtiments publics		
	Traitement hivernal des routes (*)		
	Achat et installation cellules columbarium pour les cimetières de Alle, Bohan et Sugny		
	Fourniture et pose poubelles publiques		
	Réfection diverses voiries par les ouvriers communaux par placement 149 tonnes de tarmac		

(*) jusqu'ici c'est la commune qui prend en charge l'ensemble du traitement hivernal des routes communales, ce qui implique l'achat et l'entretien de plusieurs dispositifs (semoirs portés, tractés, camions, tracto-pelle, ….) et de matière première.

Voici par exemple, le tableau reprenant les achats de sel de déneigement ces dernières années :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Quantité (en tonnes)	430	90	152	120	165	114	207	152

Le prix de la tonne de sel en vrac livrée par camion de 30 tonnes varie de 50 à 70 euros HTVA/tonne.

Compte tenu du coût en matériel et en main d'œuvre, la Commune pourrait envisager de confier une partie du déneigement à une entreprise ultérieurement.

3. Enseignement.

Aperçu de la situation de notre école au 21 décembre 2018

Une seule école fondamentale fonctionne sur le territoire de la commune.

Sa direction est assurée par Madame Régine LAURANT.

Elle comporte 7 implantations (9 bâtiments dont 3 à Alle y compris la salle de sport « Récréalle ») :

1. Ecole communale fondamentale / Rue Champ du Rot, Alle, 23, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 40 36
2. Ecole communale primaire / Rue Dr Delogne, Alle, 1, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 98
3. Ecole communale fondamentale / Rue de la Seigneurie, Bohan, 50, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/41 31 33 *
4. Ecole communale primaire / Rue du Pont de Claies, Laforêt, 33, 5550 Vresse-sur-Semois	061/50 01 99
5. Ecole communale fondamentale / Rue Ste Anne, Nafraiture, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 99
6. Ecole communale primaire / Rue de la Gare, Pussemange, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 96
7. Ecole communale fondamentale / Place Paul Dubois, Sugny, 196, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 97
8. Ecole communale fondamentale / Rue de l'Ecole, Chairière, 3, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 01 98

* *également siège administratif avec bureau de la Direction*
Tél : 061/500 197

	Maternel									Primaire														
	1ère		2ème		3ème		total		Total	1ère		2ème		3ème		4ème		5ème		6ème		total		Total
Implantations	G	F	G	F	G	F	G	F	Maternel.	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Primaire
1. ALLE RUE CHAMP DU ROT																								
cl. de Pascale LAURENT et Vinciane DENIS	2	5	2	5	4	4	8	14	**22**													0	0	**0**
cl. de Audrey VIGNERON							0	0	**0**	5	6	2	3									7	9	**16**
ALLE RUE DR DELOGNE																								
cl. de Sabine DURY et Nathalie DOYE							0	0	**0**					4	1	4	2	2	1	0	3	10	7	**17**
2. BOHAN RUE DE LA SEIGNEURIE																								
cl. d'Elisabeth LAMBERT	5	3	5	0	3	4	13	7	**20**													0	0	**0**
cl. d'Emilie DUCROT										2	0	0	6	2	1							4	7	**11**
cl. de Vanessa BALFROID							0	0	**0**							4	3	2	6	0	2	6	11	**17**
3. CHAIRIERE RUE DE L'ECOLE																								
cl. de Régine BAIJOT et Aurélie JACQUEMIN	3	2	0	2	4	4	7	8	**15**													0	0	**0**
cl. de Valérie DEMARS							0	0	**0**	2	0	2	0	0	1	1	1	0	0	3	0	8	2	**10**
4. LAFORET RUE DU PONT DE CLAIES																								
cl. de François REZETTE							0	0	**0**							1	1	3	1	2	2	6	4	**10**
cl. de Nathalie DOYE et Angélique GERARD										0	1	1	2	1	1							2	4	**6**
Daspa: Marie FALMAGNE							0	0	**0**	0	3	0	0	1	0	2	0	1	1	0	1	4	5	**9**
5. NAFRAITURE RUE STE ANNE																								
cl. de Brigitte ALBERT et Aurélie JACQUEMIN	3	0	2	0	2	0	7	0	**7**													0	0	**0**
cl. de Miguel GRANDJEAN et Angélique GERAD							0	0	**0**	1	1	2	1	1	3	0	0	1	2	2	1	7	8	**15**
6. PUSSEMANGE RUE DE LA GARE																								
cl. de Valérie MULLIE et Sybille DURY							0	0	**0**	0	0	4	3					3	2	1	2	8	7	**15**
7. SUGNY PLACE PAUL DUBOIS																								
Cl. de Marie Claude DIVOY	7	4					7	4	**11**													0	0	**0**
cl. de Maryline DIVOY			2	2	3	3	5	5	**10**													0	0	**0**
cl. de Françoise ENGLEBERT							0	0	**0**	3	0	0	0	8	3							11	3	**14**
TOTAL:							**47**	**38**	**85**													**73**	**67**	**140**
Total général maternelle ⇒									**85**	**Total général primaire ⇒**														**140**
Total général:																								**225**

Activités spécifiques de nos classes maternelles

En plus des 26 périodes de cours enseignées par nos institutrices maternelles titulaires de la classe qui enseignent des activités imposées par le programme d'études de la FWB, les activités suivantes complètent la charge horaire des élèves :

- **2 périodes de psychomotricité** financées par la Fédération Wallonie Bruxelles (dispensées par Madame Sandra De Vleeschouwer).

La psychomotricité, qu'est-ce que c'est ?

Dans nos séances, nous jouons toujours, parce-que c'est par le jeu que l'enfant apprend le mieux. Certains moments sont « dirigés » de manière à viser des apprentissages précis. D'autres, surtout la semaine avant chaque période de vacances, sont « relationnels », l'enfant y investit un espace et une activité ou tout en respectant des consignes (sécurité, respect de l'autre), il est libre d'agir comme il l'entend, à son propre rythme.

Les enfants ont l'opportunité durant les séances de psychomotricité de se déplacer dans des circuits et ateliers divers composés de matériels variés.

Ces ateliers sont « dirigés » de manière à viser des apprentissages précis tout en laissant la possibilité à l'enfant de faire appel à ses acquis et à développer son imagination en trouvant des nouvelles solutions.

***Les notions* sont :**

-Développement moteur : sauter, lancer, grimper, rouler, ramper, travailler l'équilibre…

-Connaissance de son corps : son potentiel, ses limites et la manière dont il se situe dans l'espace (haut, bas, à gauche de, sous, sur, dans, en dehors, …)

-Apprentissages scolaires vécus par le corps : graphisme, dénombrement, mesure, formes, couleurs, rythmes, …

-Progression d'un point de vue relationnel et affectif : trouver sa place dans le groupe, respecter ceux qui l'entoure, savoir que l'autre est différent, avoir confiance en soi, vivre des jeux symboliques, …

Quelques séances durant l'année (avant chaque période de vacances) cibleront plus le « relationnel ». L'enfant investira un espace avec du matériel diversifié où, tout en

respectant des consignes (sécurité, respect de l'autre), il sera libre d'agir comme il l'entend, à son propre rythme. Il manipulera le matériel donné et les jeux tout en interagissant avec les autres.

- De plus, la commune finance sur fonds propres les prestations d'un maître **d'activités complémentaires (éveil musical et éveil à la pratique du néerlandais**) à raison de 2 heures par semaine par classe maternelle (dispensées par Madame Vicky Vaernewyck).

Pendant ces activités complémentaires, nous utilisons des images, des photos, des jeux, ...
Chaque semaine nous travaillons :

Le rythme :

Nous utilisons des petits instruments de percussions (tambourins, claves, maracas,...), mais également des éléments de récupération : des cubes, des tuyaux de chauffage, des bouteilles vides,...

Nous cherchons la pulsation dans la musique en frappant ou en bougeant sur la musique.

Parfois nous reproduisons des rythmes ; réciter sur un rythme

--- ***Ce travail peut être une aide pour la lecture d'un texte.***

L'écoute :

- Reconnaître des bruits qui nous sommes familiales (aspirateur, animaux,)
- Musique classique : à l'aide de petites fiches, cette musique nous permet d'apprendre un vocabulaire musical (le nom des instruments, aigu, grave, accélérer, ralentir,) et également de définir les sentiments (triste, gai, calme, vite,)
- Musique calme : pour nous détendre
- Contes musicales :

Pierre et le loup : Nous avons d'abord bien différencié les personnages et leur instrument. Ensuite nous avons écouté l'histoire. Et pour compléter le thème nous avons eu l'occasion de regarder Pierre et le loup (version L'Orchestre National de France) sur un tableau blanc en classe.

Casse-Noisette : Pendant plusieurs semaines nous avons repéré les instruments, différents rythmes, différents passages, ... Ensuite nous avons écouté l'histoire. Et pour terminer l'année 2018, nous avons regardé différentes versions de 'Casse-Noisette' ; un extrait du ballet, un extrait de l'orchestre,

un petit dessin animé et un extrait avec des lignes (Line rider) ; cette version nous a particulièrement intéressés.

--- ***Ce travail sollicite notre concentration.***

Les instruments :

Petits instruments de percussion : Nous connaissons leurs noms. Nous arrivons à les reconnaître sur des images, mais également à l'écoute. Mais surtout nous les utilisons très souvent.

Les instruments de l'orchestre : Nous avons appris leurs noms, nous les reconnaissons et nous arrivons à les classer par famille. Parfois nous avons l'occasion d'en essayer un en classe.

--- ***Ce travail sollicite notre concentration et il sollicite notre mémoire.***

Le néerlandais : petite initiation.

Un apprentissage de couleurs, le comptage et un petit vocabulaire. Nous travaillons sous forme de jeux, des petites comptines ou des chants et surtout avec des images.

--- ***La mémoire des enfants est fort sollicitée, mais c'est également un apprentissage à oser répéter ; ce qui est très important pour l'apprentissage d'une autre langue.***

Le chant :

Nous avons souvent l'occasion de faire des petites vocalises avec des petites fiches (avec notre voix : glisser, des vagues, reproduire des sons, ...)

Nous apprenons également beaucoup de chansons et des rondes sur les différents thèmes de l'année ou sur le thème de notre classe.

--- ***Ce travail sollicite notre mémoire et le bon placement de notre voix.***

Présentation en public :

Au mois de juin les enfants de maternelle qui le souhaitaient ont pu se présenter à la fête de la musique. Nous avons présenté un petit répertoire de nos chansons préférées.

--- ***Pour les enfants cela demande une concentration, il faut oser, une petite séparation de papa et de maman, rencontre avec la scène face à un public, ...C'est une expérience très enrichissante !***

<u>Activités spécifiques de nos classes primaires</u>

En plus des 24 périodes de cours enseignées par l'instituteur / l'institutrice titulaire de classe qui enseigne des activités imposées par le programme d'études de la FWB, les activités suivantes complètent la charge horaire des élèves :

- **Les cours d'éducation physique** (2 périodes par semaine) sont donnés par Monsieur Jacques Masset. Organisation d'une journée sportive avec tous les élèves du primaire de toutes les implantations (fin juin)

- **Les cours philosophiques et d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté** (2 périodes par semaine) sont dispensés par Madame Nicole Balfroid (ainsi que la morale non confessionnelle) et Madame Annick Laurant (ainsi que la religion catholique)

Cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté :

- ***La liberté*** *: Qu'est-ce que la liberté ? est-elle la même pour tous ? : par le jeu et la lecture d'un livre, découverte des différentes libertés*

- ***Faits et opinions*** *: apprendre à discerner les deux afin de ne pas fausser la réalité*

- ***Les élections*** *: découverte du processus électoral et surtout des élections communales, découverte de notre commune et des bâtiments qui en font partie.*

- ***Le Parlement Wallon*** *: rédaction d'un décret et d'une résolution. Pour le DS, visite du Parlement Wallon (chaque enfant a vécu cette journée en tant que député.)*

- *Lecture publique de la* ***déclaration des droits de l'homme*** *par 6 élèves, au Parlement Wallon, en commémoration des 70 ans de ceux-ci.*

*- Vu les difficultés dans certaines classes, discussion autour du **harcèlement** et recherche de solutions pour l'arrêter.*

*- Mise en place d'un **système d'auto-évaluation** en religion et en CPC. Objectifs : permettre à l'enfant de s'auto-évaluer à la fin de chaque leçon + discussion avec l'enseignant en fin de chaque trimestre, (permettre une évaluation et surtout recherche des choses qui peuvent être améliorées, qui sont à poursuivre)*

*- mise en place de **débats structurés** en classe et une première approche du **questionnement philosophique***

Religion : *depuis l'année dernière changement de la **méthode : " Mosaïque "** qui permet de mieux discuter avec les élèves, de mieux **comparer avec d'autres religions et philosophies** et qui permet le débat à partir de thèmes afin que chacun puisse réfléchir et trouver des réponses à leurs questions.*

- **Le cours de néerlandais** en 5ème et 6ème années du primaire est dispensé par Marie Lallement

***Correspondance :** rédaction en néerlandais et envoi de lettres à Halloween, Noël, Pâques et juin, avec 2 écoles néerlandophones répondant, elles, en français. (T Lombardje à Lombardsijde et De Zandloper à Middelkerke).*

De plus, la commune finance sur fonds propres les prestations suivantes:

- Madame Marie Falmagne (remplacée par Mme Lora Léonard depuis le 3 décembre 2018), institutrice primaire, dispense des **cours généraux avec utilisation de l'outil informatique** de la 1ère à la 4ème année primaire.

De janvier 2018 à avril 2018

Construction d'un jeu : le tangram
Manipulation du jeu avec une application
Savoir écouter sur le carnaval
Découverte de l'artiste Piet Mondrian, imiter ses œuvres dans le programme Paint.
Créer un diaporama présentant l'artiste et le travail réalisé par les enfants.

D'avril 2018 à juin 2018

Créer une capsule vidéo avec le programme Movie Maker pour se présenter aux autres classes.

Créer un graphique et un autre graphique avec les données d'une autre classe.

Créer un visage en 3D et mettre en scène ce dernier en employant le programme cité ci-dessus

Lecture d'un tableau sur le calendrier de la coupe du monde

Tout au long de l'année, les enfants ont été amenés à travailler le traitement de texte en tapant des poésies sur différents thèmes (vacances, noël, fêtes,...). Ils ont également travailler leurs connaissances par le biais de jeux et d'applications éducatifs.

De septembre à décembre 2018

Créer une page de garde

Traitement de texte sur la rentrée

Reportage audio-visuel sur l'automne

Savoir écouter sur Halloween

Création d'une carte mentale avec le programme Xmind sur le thème des saisons

Pour les P1

Manipulation de la souris

Poésies sur les prénoms, les jours de la semaine, l'automne, les couleurs, différents thèmes afin de maîtriser le clavier, le traitement de texte et ses fonctions.

- Monsieur Philippe Grimard donne cours **d'informatique** aux enfants des classes de 5ème et 6ème années primaires.

Les projets changent mais les connaissances et apprentissages sont cumulatifs et récurrents d'où la présentation des contenus sous forme de projets, objectifs et matières.

Les projets.

Thème 2015-2018:

-Apprendre à programmer, une école de rigueur, un résultat sans faille qui doit correspondre à ce que notre imaginaire a conçu!

-L'anglais en informatique. Un minimum de vocabulaire pour ne pas être perdu dans certaines situations non traduites. (Boutons, messages, téléchargement, programmes...)

-Représenter le local informatique en 3D sur base du dessin en 2D à l'échelle.

Reporter les dimensions dans un tableau et recalculer automatiquement les volumes et surfaces.

Intégrer nos photos dans l'espace 3D (rogner, redimensionner, importer, classer)

-Introduction au dessin vectoriel.

Thème 2016-2019:

-Programmation graphique, un vrai robot qui exécute tes ordres! (Géométrie, logique, calcul...)

-Du segment de droite au dessin vectoriel. Un monde d'imagination. "Bidibulle en action"

-Création d'un espace collaboratif ENT (Espace Numérique de Travail en ligne.)

Thème 2018-2019:

-une carte interactive pour ton village sur Tbi

-création d'une capsule vidéo de qualité, un beau moyen de communiquer.

-maîtriser des capteurs pour programmer des objets connectés.

Les objectifs

- *"Combattre le terminal vidéo passif, créer, transmettre et partager des informations avec la communauté, se familiariser avec les nouveaux modes de communication!*
- *Mettre en place des outils de travail pour le passage dans le secondaire!*
- *Réduire la fracture numérique des adultes à sa plus simple expression!*
- *Aider chacun à maitriser l'outil et prévenir de ses dangers"*
- *Prévention: la toile, une cour de récréation où le faux cause plus de dégâts qu'un coup de poing ou de pied!*
- *Maîtriser l'outil par le codage, une application directe par transfert d'une multitude de compétences acquises dans les autres cours.*
- *Partage des connaissances et des données... du travail en réseau au partage sur nuage en passant par l'Espace Numérique de Travail.*

Les matières

- *Créer par une pratique de base des logiciels de traitement de textes, de photos, de vidéos, de bruitages, de journaux, de musiques, de tableaux et de présentations.*
- *Maitriser l'arborescence des dossiers et fichiers.*
- *Partager des données sur un réseau comme en entreprise.*
- *Photographier, numériser, importer, retoucher, redimensionner, recadrer des images.*
- *Accéder aux informations sur "la toile" dans le respect des droits d'auteurs et communiquer par messagerie électronique.*
- *Créer, modifier un site reprenant les activités et les informations collectées par les enfants de chaque village lors des activités du cours d'informatique.*
- *Créer, modifier un blog permettant de communiquer chronologiquement, par le biais d'un média convivial, les découvertes faites en classe au cours de l'année scolaire.*
- *Utiliser "la toile" pour:*

- *accéder à la plus grande bibliothèque du monde et recouper par trois fois les informations recherchées.*
- *maîtriser progressivement la recherche avancée.*
- *partager avec les autres villages les expériences de chaque implantations.*
- *Offrir des informations réutilisables par le public.*
- *travailler en ligne avec des outils collaboratifs et gérer les données créées en nuages communs.*
- *utiliser un cartable numérique en ligne sur un ENT, vers une autonomie et une méthode de travail.*

- *Prévenir les risques de l'usage d'Internet avec l'aide de la famille si possible.*
- *Sensibiliser au non respect de la vie privée par les organismes commerciaux, l'utilisateur commun sans oublier les réseaux sociaux mal utilisés.*
- *Apprendre à programmer, une école de rigueur!*
- *Maîtriser un robot à l'écran ou connecté dans la réalité, tout anticiper*
- *Comprendre, manipuler et programmer des objets connectés. (Gestion ludique de capteurs)*

On comptabilise donc au total **3 emplois financés par la commune** (un en maternel et les 2 autres en primaire)

Nos classes de dépaysement

En 5ème année primaire, **des classes de mer** à la côte belge. (du 28 mai au 1er juin 2018)

➔ **Rencontre des correspondants néerlandophones** (et échanges de cadeaux) durant une après-midi partagée sur la plage pour faire connaissance et participer à un concours de châteaux de sable. Présence de l'institutrice de 5ème et 6ème année, de la directrice de l'école et de l'échevine de l'enseignement de Lombardsijde.

En 6ème année primaire, **des classes de neige** à Chiesa en Italie. (Du 23 janvier au 1er février 2018)

→ **Découverte** de l'Italie (habitait, langue, alimentation, culture, …) , de la vie en groupe sans les parents, du ski, de la montagne, d'une faune et d'une flore différente de la nôtre, …

Les activités ponctuelles dans toute l'école

Chaque année scolaire, **plusieurs activités ponctuelles** sont également proposées dans l'école :

- L'administration alloue un budget aux enseignants de 50,00 € (par enfant et par année scolaire) pour l'achat de **fournitures scolaires** (livres, cahiers, …) ainsi que 200,00 € par classe ; mais aussi 6,00 € par enfant pour les **cours philosophiques**, de **seconde langue** et **d'informatique** pour fournitures et 2,00 € par élèves du maternel pour le **cours éveil musical** et initiation au **néerlandais**. Un budget annuel de 250,00 € est prévu pour le cours de **psychomotricité**.

- Une **excursion pédagogique** est organisée pour les élèves (entièrement financée par la commune à raison de 32,00 € par enfants scolarisé dans le primaire et 24,00 € par enfant du maternel) par les titulaires de classe, au sein de chaque implantation, selon les désirs et besoins pédagogiques.

- Chaque année, les enfants (tant maternels que primaires) découvrent **un spectacle culturel** (pièce de **théâtre ou concert**) en collaboration avec le Centre Culturel de Bièvre

- Chaque implantation organise un superbe **spectacle pour accueillir saint Nicolas** et les parents de nos élèves. C'est un grand investissement dans chacune des implantations avec de nombreuses activités variées et renouvelées chaque année, telles que des **poèmes, des danses, des chants, des scénettes, de l'humour, des devinettes, du multiculturel, et même un montage vidéo réalisé par les élèves** ! Les enseignants et les enfants ne comptent pas leur temps afin que cet événement soit une très belle réussite et reste inoubliable !) La commune participe aussi à cette réussite en soutenant financièrement cette **fête** à raison de 11,00 € par enfants scolarisés et 7,00 € pour les enfants non scolarisés mais domiciliés dans les villages de l'entité.
- Selon les motivations du maître d'éducation physique, la commune loue le terrain de mini-Golf, les kayaks, … Lorsque le temps s'y prête, il propose également **une journée « Ski de fond** » ou « patinoire », ou encore la traditionnelle « **journée sportive** » qui regroupe toutes les implantations primaires au cours d'une journée à Récréalle ... Exceptée la journée sportive, ces activités se déroulent durant le cours d'éducation physique et grâce au service de bus mis à disposition par le pouvoir organisateur.

- Les élèves de primaire consacrent une après-midi de printemps au **ramassage des déchets** avec comme objectif de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement.

- Le pouvoir organisateur a organisé une cérémonie de **commémoration de la guerre 14-18** à laquelle tous les élèves et enseignants de l'école ont participé activement, avec y compris la publication du livre d'Yvon Barbazon, réalisé avec les élèves des classes primaires de 5 et 6èmes années). (Mai 2018)

<u>Les activités spécifiques dans nos implantations</u>

- **<u>Implantation d'Alle-sur-Semois</u>**

- **Excursion à la Crête des cerfs à Bouillon** avec les élèves de maternelle et **à Pairi Daiza** en primaire
- Participation au **marché de Noël** d'Artisan-Alle : boules de Noël personnalisées, gâteaux, pop-corn, biscuits, brochettes bonbons, etc…pour l'école
- **Spectacle Saint-Nicolas** : danses, comptines, poésies, sketches en collaboration avec Me Vicky et l'accueil extra-scolaire
- **Repas fin d'année** avec toutes les classes primaires, participation des parents pour les desserts
- **Ateliers culinaires et scientifiques** avec les élèves de M1 et M2
- **Eveil historique** : observation des différents **bâtiments du village**, recherche documents, photos, personnes ressources, comparaison avant-maintenant
- **Eveil à la nature** : classes-promenades, reportage photos, panneaux didactiques

- Méthode **Brain-Gym, pour maintenir la concentration et l'attention en classe** (CD calme et attentif comme une grenouille)
- **Rituel du bonjour** dans la classe P1 – P2 : « câlin, serrer la main, danse, sourire, check, etc… vu sur internet.
- **Projet école numérique 2018 :** obtention de matériel numérique : Tablettes et TBI
- Réalisation d'un **jardin potager**
- **Cour de récréation** des maternelles organisée en zones
- Acquisition et installation de matériel en classe (P1 – P2) pour **favoriser le bien–être et la concentration**, balle de tennis aux pieds des chaises, coussins sur les chaises, casque anti-bruit, balle anti-stress, coin bibliothèque avec fauteuils coussins doudous, ….

2. Implantation de Bohan

- Thème de travail de la classe maternelle en 2017 – 2018 : « **l'Art** » **avec découverte de plusieurs peintres** comme Mondrian, Haring, ….et découverte du mélange des couleurs, création de lanternes, mobiles, cubes, calendrier de l'Avent, palette de peintre, etc…
- Thème de travail en primaire (2017 – 2018) : **les abeilles**
- Organisation d'une **exposition** en mai 2018 (avec les thèmes travaillés au sein de l'implantation) afin de présenter le travail réalisé tout au long de l'année scolaire
- Sortie « **carnaval** » dans le village en février et au moment **d'Halloween**
- **Chasse aux œufs** à la maison de retraite de Membre (Pâques)
- **Barbecue** de fin d'année (juin) avec contribution de tous ! (Collaboration autour d'un événement commun avec participation de chacun)
- Organisation d'une **réunion de rentrée avec les parents**
- **Spectacle de Saint Nicolas**

3. Implantation de Chairière

- Organisation des **rangs** afin d'éviter les disputes
- **Chasse aux œufs**
- **Barbecue** de fin d'année scolaire

- Aménagements de zones dans la **cour de récréation** (prévention de la violence et des conflits)
- **Expression orale et mémorisation** intensives lors de la préparation du spectacle de saint Nicolas
- **Bricolages évolutifs** en classe maternelle
- Organisation d'un **goûter de Noël**
- Création d'un **cahier de vie** pour développer des repères chronologiques
- Excursion à la crête des cerfs avec l'école de Alle.
- **Quotidiennement** en classe maternelle : communication sur **le partage, la négociation, l'entraide et la non-moquerie**
- Apprentissage du **vélo à 2 roues** à partir de la 2ème maternelle

4. Implantation de Laforêt

- Activités communes pour **l'intégration des enfants** de la classe DASPA

= activités culinaires, bricolages, bricolages en collaboration avec les accueillantes, …

- **Goûter collaboratif et multiculturel** avec les parents (classe ordinaire et DASPA)
- **Excursion** à Bouillon (Visite du château, Archéoscope, Parc zoologique, …)
- Apprentissage et utilisation des **nouvelles technologies** (TBI et tablettes) en vue de la transition numérique à l'école primaire.
- Après-midi **« Démarche scientifique / expériences scientifiques et technologiques »** chaque vendredi après-midi à partir de janvier 2019.

= ateliers expériences 6/8, 8/10 et 10/12 en commun (classe ordinaire et DASPA)

- Participation à différents **concours et projets extérieurs** (Dessin, APAQW, ...)

5. Implantation de Nafraiture

- Ecriture des **cartes de voeux** pour toutes les personnes qui participent à la vie de l'école.
- **Bricolage de la fête des mères, pères** avec l'aide de madame Annie
- **Chasse aux œufs**

- Projet pour les **retrouvailles des Magadés** : Explication du nom des rues, création d'une maquette-électro
- **Fruits** le mercredi jusque juin
- **Barbecue** avec Laforêt pour clôturer l'année
- **Excursion** à Treignes
- Rédaction et présentation d'un **spectacle en l'honneur de saint Nicolas** - Création de vidéos et d'un power point
- Participation au **flambeau sacré** et à la **commémoration le 8 mai**
- Information sur le **projet "jardin**"
- Initiation au **monde des abeilles** avec Monsieur Philippe de Hérisson.

6. Implantation de Pussemange

- Réalisation de **dessin sur le thème en noir et blanc** pour la venue de saint Nicolas organisée par le Syndicat
- Mise en place d'un **conseil de classe** afin de favoriser le dialogue et la gestion des conflits au sein de la classe
- Octofun
- Fin juin, après-midi **« jeux intervillages »** adaptés pour les enfants de l'école par le Syndicat. Ce matin-là, les 6° ont organisés et animés des jeux pour les maternelles
- Visite du **lavoir de Pussemange** avec les 1°
- Visite de **l'exposition sur la guerre 14-18**

7. Implantation de Sugny

- Projet **collation saine** à l'école : l'équipe éducative a choisi d'imposer une collation "fruit" obligatoire apporté par la maison. L'eau est la principale boisson à l'école.
- Exercices de **brain-gym** pratiqués régulièrement par les enfants.
- Travail sur les **émotions** à partir du livre "la couleur des émotions" (réalisation d'un référentiel)
- **Respect de l'environnement** : apprentissage du tri sélectif des déchets aux enfants dès la maternelle, nous avons participé à un tri pendant une période et nous avons été "Ecole championne de tri"

- Participation au **concours du plus beau sapin de Noël** de la Commune

- **Vivre les différences : Projet d'intégration de personnes handicapées du home REVIVRE A SUGNY** : une dame vient deux matinées par semaine en classe, un monsieur vient aider les gardiennes 3 fois semaine pendant le temps de midi lors des repas, nous sommes allés visiter la ferme des résidents aux Banays.

- Grand projet sur **les abeilles** : animation en classe par un apiculteur, visite de l'exposition à la Glycine et animation en classe présentée par Graines d'adultes.

- **Excursion** au jardin des hiboux à Graide

- **Goûter intergénérationnel** et les parents avec présentation d'un reportage photos prises tout au long de l'année scolaire

- **Collaboration avec deux animatrices de Fedasil** toute une journée en classe afin de réaliser un bricolage pour la fête des papas

- Spectacle **"Les copains du monde**" par *Planetmomes*

8. Projets communs entre l'implantation de Sugny et l'implantation de Pussemange

Elaboration du **spectacle de Saint-Nicolas** (chants communs-danses-sketchs-poésies), réalisation de **dessins** sur le thème noir et blanc pour le **spectacle de magie** organisé par le syndicat, animations par les 6e primaire de différents **ateliers psychomoteurs** pour les enfants de maternelles, nous avons participé au **centenaire de la guerre 14-18.**

4. Cultes

Les comptes des Fabriques d'Eglises pour l'exercice 2017 approuvés, sont clôturés comme suit :

	Chairière	L-M-V	Orchimont	S-P-B	Alle-Mouzaive	Nafraiture
Part communale	9.924,79	20.821,04	1.912,22	18.751,98	15.741,80	8.554,87
Total recettes	10.624,11	63.137,30	12.875,82	30.494,77	27.238,39	41.586,49
Total dépenses	6.892,30	47.182,89	4.738,21	17.291,03	18.836,70	14.518,01
Résultat	3.731,81	15.954,41	8.137,61	13.203,74	8.401,69	27.068,48

Les comptes 2017 de la Fabrique d'Eglise de Bohan sont en cours d'approbation.

Les budgets des Fabriques d'Eglises pour l'exercice 2019 sont approuvés comme suit :

	Chairière	L-M-V	Orchimont	S-P-B	Alle-Mouzaive	Nafraiture
Part communale	4.421,35	13.545,56	5.502,60	11.081,26	13.026,88	14.214,21
Total recettes	7.401,74	55.909,23	8.748,26	22.847,56	17.574,12	23.285,14
Total dépenses	7.401,74	55.909,23	8.748,26	22.847,56	17.574,12	23.285,14
Résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les budgets 2019 de la Fabrique de Bohan sont en cours d'approbation.

5. Hygiène

5.1. Service P.S.E. (Promotion Santé à l'Ecole)

Au cours de l'année scolaire, les élèves des classes primaires et maternelles passent une visite médicale au Centre de Santé de Beauraing comme suit :
1ère maternelle (examen léger)
3ème maternelle (examen complet)
2ème et 6ème primaire (examen complet)
4ème primaire (vue)

Le service assure également la vaccination des enfants pour lesquels les parents en font la demande :
3ème maternelle : obtention de vignettes permettant la gratuité chez le médecin traitant de la vaccination éventuelle de rattrapage (polio, tétanos, diphtérie)
2ème primaire : méningite à la demande et remise à jour ROR (rougeole, oreillons rubéole)
6ème primaire : hépatite B à la demande (en trois doses) et rappel ROR

Il assure également des campagnes de sensibilisation pour les maladies transmissibles (pédiculose, impétigo, méningite, coqueluche, rubéole, tuberculose,..).

Il met aussi en place des « plans santé » couvrant plusieurs années scolaires dans chaque implantation dont il a la charge et relatifs à l'information, la formation et la surveillance sur un aspect de la santé que les écoles auront choisi.

Ce service assure également la surveillance des locaux scolaires et rédige à l'attention du pouvoir organisateur (le Collège communal) un rapport annuel relevant les défauts éventuels à améliorer.

5.2. Maladies contagieuses

Il existe une liste officielle de maladies que les enseignants doivent impérativement déclarer auprès du PSE (pédiculose, impétigo, méningite, scarlatine, coqueluche, gale, oreillons, rubéole, tuberculose,..). Le Service PSE intervient lorsque le nombre de cas par implantation atteint un seuil qui sort de l'ordinaire.

5.3. Assainissement des eaux

L'Etat belge est contraint, comme les autres états européens à épurer ses eaux usées, et ce, jusqu'à un taux minimal fixé à 90%.

En conséquence, la pression est mise sur les grosses villes pour qu'elles finalisent rapidement les réseaux d'égouttage et d'épuration de manière à atteindre rapidement le taux imposé. En ce qui concerne notre (petite) commune, c'est l'équipement prioritaire qui est visé (à savoir : les zones de baignades). C'est l'INASEP (organisme d'épuration agréé) qui encadre les investissements en matière d'épuration.

Dans le cadre de ce projet, notre commune a adhéré au système de pré-financement organisé par la Région pour réaliser 6 chantiers déjà finalisés :

- Rue de la Fays à Alle
- Pompage et collecteur Place Mongin à Alle
- Chemin des blaireaux, rue de la Chapelle et rue A. Raty à Vresse
- Rue de Petit-Fays à Vresse
- Rue des Perlins à Alle
- Rue la Ringe à Alle

Tous ces chantiers étaient prévus au contrat d'agglomération conclu entre la Région, la Commune, l'INASEP et la SPGE et ont donc été pré-financés par la SPGE (nous en rembourserons la partie non subsidiée, égale à environ 42% de la dépense en matière d'égouttage, sur vingt ans).

Pour l'instant, nous remboursons annuellement (via la souscription de parts dans l'intercommunale) la somme de 26.632 euros

Les travaux de mise en œuvre de la station d'épuration de Chairière qui avaient été abandonnés au motif que la zone de Chairière n'apparaissait plus comme prioritaire dans le programme régional, semblent avoir été réintroduits dans la programmation. La Commune attend les propositions de la S.P.G.E.

Pour maximaliser l'efficacité de l'épuration, et donc son incidence sur l'environnement, nous serons, à terme, dans l'obligation de vérifier que les habitations sont réglementairement

épurées (par égouttage ou par épuration individuelle) et d'inviter/de contraindre les propriétaires à se mettre en ordre.

Aucune procédure locale en matière de vérification n'a été élaborée jusqu'ici. Toutefois, il semblerait que la SPGE mette en place très prochainement une procédure de vérification qui sera contraignante, notamment pour les communes.

On notera également que dorénavant l'exonération de la taxe sur le déversement des eaux usées qui était consentie aux abonnés qui disposaient d'une station individuelle d'épuration, ne sera plus applicable. Cette exonération est remplacée par la prise en charge par la Région du contrôle de la station individuelle d'épuration.

5.4. Eaux de baignade

La Wallonie compte 37 zones de baignade reconnues et surveillées qualitativement. Les eaux des trois zones de baignade (Alle, Membre et Vresse) sont contrôlées tout l'été par la Région wallonne qui diffuse les résultats. La Commune est tenue de fermer la zone de baignade pour laquelle la qualité de l'eau n'atteindrait plus les normes requises. Des panneaux à cette fin ont d'ailleurs été placés sur deux des sites.

La Wallonie compte 37 zones de baignade reconnues et surveillées qualitativement. Les eaux des trois zones de baignade (Alle, Membre et Vresse) sont contrôlées tout l'été par la Région wallonne qui diffuse les résultats. La Commune est tenue de fermer la zone de baignade pour laquelle la qualité de l'eau n'atteindrait plus les normes requises. Des panneaux à cette fin ont d'ailleurs été placés sur deux des sites.

Pour information, voici l'extrait 2018 du rapport sur l'Etat bactériologique des zones de baignade établi par la D.G.R.N.E pour notre Commune :

N°	Lieu de la zone de baignade	Commune	Bilan des analyses
I09	La Semois à Membre	VRESSE-SUR-SEMOIS	Qualité excellente en 2018
I12'	La Semois à Vresse	Vresse-sur-Semois	Qualité excellente en 2018
I11	La Semois à Alle	Vresse-sur-Semois	Qualité excellente en 2018

La Région tient à jour les résultats de ses analyses qui sont consultables sur : http://aquabact.environnement.wallonie.be

Lorsqu'un résultat est mauvais, la Région le communique par messagerie électronique à la Commune qui est chargée d'en assurer l'information sur place.

En 2018, la commune n'a pas eu à fermer de zone durant la période de surveillance, ce qui est en soit, surprenant, dans la mesure où il y avait si peu d'eau dans le cours d'eau qu'on aurait pu craindre une prolifération de bactéries (leur présence est beaucoup plus diluée en temps normal).

La Commune a aussi acquis un panneau d'information à placer sur la zone de baignade de Membre qui n'était pas équipée.

5.5. Distribution Eau

Suite à la décision du conseil communal en 2017 de maintenir en son sein la distribution d'eau, le service a été remanié. Un responsable de service a été engagé en mai 2018. Celui-ci est suppléé par une équipe de 3 fontainiers. Une nouvelle camionnette Iveco aménagée a été réceptionnée en 2018 afin de faciliter le travail de l'équipe.

Qualité de l'eau :

La commune est divisée en 14 zones de distribution alimentant 2193 compteurs. Des analyses se font à intervalles réguliers afin de s'assurer de la conformité de l'eau. Ces prélèvements sont effectués par l'INASEP. Les résultats sont disponibles par demande à l'administration communale. Les analyses sont de 2 types :

Paramètres du groupe A

Paramètres microbiologiques : E coli, Entérocoques, bactéries coliformes, GT à 22°C

Paramètres organoleptiques : couleur, odeur, saveur

Paramètres opérationnels : turbidité, pH, conductivité, chlore libre résiduel, température

Paramètres de la balance azotée : nitrates, nitrites, ammonium

Métaux 1 (constitutifs des équipements) : Cu, Cr, Ni, Pb, Zn

Métaux opérationnels : Fe

Paramètres microbiologiques complémentaires : clostridium perfringens pour les drains de surface

Paramètres du groupe B

Pesticides

HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)

THM (trihalométhanes)

Solvants chlorés et autres hydrocarbures

Métaux 1 (constitutifs des équipements) : Cd, Sb

Métaux 2 : As, Hg, Se

Métaux opérationnels : Al, Mn

Dureté totale et cations (Na, K, Ca, Mg)

Bore et phosphore

Bromates

Cyanures

Anions : les anions inorganiques à l'exception du bromate et du cyanure

Matières organiques : oxydabilité ou carbone organique total (COT)

Paramètres microbiologiques complémentaires : GT à 36°C

Prélèvements par zone, planning 2019

		CA = contrôle de type A			CB = contrôle de type B			CSM = contrôle supplémentaire microbiologique						
Zone de distribution		Janvier	Février	Mars		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ZVRESSE1	SUGNY	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE2	ALLE BAS	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE3	ALLE HAUT-OPIMONT	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE4	BOHAN	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE5	NAFRAITURE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE6	CHAIRIERE-LA HAIZETTE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE7	VRESSE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE8	MEMBRE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE9	ORCHIMONT	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE10	MOUZAIVE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE11	LAFORET	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE12	PUSSEMANGE	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-
ZVRESSE13	BAGIMONT	CA	CSM	CA	CB	CSM	CA	CSM	CA	CSM	CA	CSM	CA	CSM
ZVRESSE14	HERISSON	CA	-	CA	CB	-	CA	-	CA	-	CA	-	CA	-

En cas de non-conformité majeure constatée lors des analyses, un plan d'urgence est mis en place pour avertir la population et appliquer un traitement pour y remédier. En septembre

2018, suite à la présence de bactéries dans l'eau de distribution à Membre, Chairière, Alle et Mouzaive, une déclaration de non-potabilité a été émise. Un traitement au chlore suivi d'une contre-analyse conforme ont permis de rapidement revenir à une situation normale. Le problème de bactérie est survenu à la suite de très fortes pluies qui ont succédé à une période de grande sécheresse. L'eau a en effet lavé les sols et charrié les dépôts accumulés. La sécheresse, a d'ailleurs posé énormément de problème de qualité sur Sugny. La remise en route des puits pour suppléer les captages a entrainé une accumulation de dépôts de rouille et de boue dans les canalisations. Faute d'eau en suffisance, il n'était pas possible de purger les conduites à grande eau. Un système de filtration a été implanté en urgence pour filtrer la rouille mais il n'est tout de même pas suffisant. Un filtre pour la boue devrait être ajouté courant 2019 pour y remédier.

Les réservoirs de Membre et de Bertrandfontaine n'étant pas raccordés au réseau électrique, le système de chloration est alimenté par batteries, elles-mêmes alimentées par panneaux photovoltaïques. En fonction des aléas d'ensoleillement, il arrive qu'il y ait des dysfonctionnements et que le traitement de l'eau soit insuffisant. Pour pallier à cela, il est prévu de construire des chambres de traitement qui seront placées en début de conduite où le raccordement électrique est possible afin de garantir un traitement permanent et efficace.

Protection des captages :

Les 14 zones de distribution sont alimentées par 30 prises d'eau. A l'heure actuelle, 8 captages ont des zones de protection délimitées et 6 possèdent un permis unique. Depuis 2017, 11 captages sont à l'étude dans le bureau d'hydrogéologie Geolys afin de délimiter les zones de protection des prises d'eau. A ce jour, seule une étude a été réalisée pour le captage Rondinne. Celle-ci a été soumise à la direction des eaux souterraines qui demande d'apporter des corrections au rapport. Les études restantes seront faites dès les résultats de celles en cours obtenus.

Les zones dont l'étude hydrogéologique a été définie sont en cours de mise en conformité. Les aménagements de terrassement et de clôtures seront terminés pour l'année 2019. Dès la réception des nouvelles études, les captages suivants seront également mis en conformité. Une pelle compacte de 9 tonnes a été achetée en 2018 pour effectuer les travaux de terrassements sur les captages et servira également à remettre en état les chemins forestiers. Une remorque sera achetée en 2019 pour faciliter les déplacements de celle-ci.

Amélioration du réseau :

La nouvelle équipe de fontainiers s'est attelée à la recherche des nombreuses fuites qui étaient présentes sur le réseau de distribution. Beaucoup ont été trouvées et colmatées. Le rendement du réseau de distribution était de 48% en 2016 et 47% en 2018. Le travail de la nouvelle équipe a permis de passer à un rendement de 54% en 2018. Ces gains ont permis en 2018 d'éviter une perte d'environ 40.000m³ d'eau.

Ce travail d'amélioration est toujours en cours et de nombreux projets sont prévus à cet effet. Fin 2018, la pose d'une membrane pour étanchéifier le château de Sugny pour un montant de 11.937,50 € a été mise en place. Environ 10.000m³ devraient être économisés chaque année. Le changement d'une conduite de ± 2000m à Chairière pour un montant de 400.000€ est également prévu pour 2019.

En 2018, un marché public d'un montant de 44.675,44€ a été passé avec la société Sodelux pour l'achat de pièces pour la distribution. De même qu'un marché pour l'achat et le remplacement de pompes de distribution est en cours avec la société Etienne Arnould pour un montant de 19.931,14 €.

6. Permis d'environnement

- 58 déclarations de classe 3 ont été enregistrées par le Collège
- 1 permis d'environnement a été demandé (toujours en cours de procédure)
- 1 permis unique a été introduit et obtenu
- 0 permis d'urbanisation

7. Permis de bâtir, certificats d'urbanisme

- 33 demandes de permis de bâtir introduites
- 28 octroyés
- 1 demande refusée
- 3 dossiers en cours
- 1 permis retiré sur décision du Fonctionnaire délégué
- 11 demandes de permis d'abattage d'arbres ont été introduites
- 20 autorisations ne nécessitant pas permis urbanismes ont été enregistrées
- 6 certificats d'urbanisme n°2 ont été introduits : 2 ont été délivrés, 2 ont été délivrés sous conditions, 1 en cours, 1 incomplet

- Primes communales accordées
    - Acquisition : 1
    - Construction : 2
    - Embellissement de façade : 1
    - Chauffe-eau solaire : 0
    - Création de gîte : 1

8. P.C.D.R. Programme Communal de Développement Rural.

Il n'y a plus de convention programmée puisque le Plan communal 2004/2013 est terminé.

Pour mémoire il comprenait 4 conventions :
a) aménagement de la Place Mongin à Alle (convention 2004)
b) aménagement de la Place Baron Léon Frédéric à Nafraiture (convention 2006)
c) aménagement de la salle de village et création d'un logement à Sugny. (convention 2009)
d) extension et modernisation de la maison de village à Orchimont.(convention 2010).

Les trois premières sont terminées.

Les travaux prévus à la 4^{e} convention qui portent sur la modernisation-extension de la maison de village de Orchimont, vont en principe débuter très prochainement.
La Commune va lancer un appel d'offres pour l'élaboration d'un nouveau plan qui portera sur les dix prochaines années. La population sera invitée à participer à la rédaction de ce programme. C'est un prestataire de service, éventuellement accompagné par la Fondation rurale de Wallonie qui sera chargé de sa rédaction et de la consultation de la population.

9. Service Accueil Temps Libre

Introduction

L'Accueil Temps Libre (ATL) regroupe l'ensemble des activités organisées par des milieux d'accueil en dehors du temps scolaire : avant et après l'école, le week-end, les journées pédagogiques ou pendant les congés scolaires. Il rassemble les activités d'accueil et les animations éducatives, culturelles et sportives organisées par les clubs sportifs, les associations, l'accueil extrascolaires,...

L'ATL vise les objectifs suivants :

- l'épanouissement de l'enfant en respectant son niveau de développement et ses besoins et en offrant une ambiance conviviale
- le renforcement de la cohésion sociale
- la consolidation de la vie familiale et sociale
- la qualité de l'accueil

Pour ce dernier point l'accueil extrascolaire se conforme à un code de qualité qui énonce un certain nombre d'objectifs à atteindre :

- Prendre en compte la multiplicité des besoins de l'enfant
- Cohérence et continuité dans l'accueil et les différents milieux d'accueil
- Susciter la réflexion sur les pratiques
- Éviter toute forme de discrimination entre les enfants
- Favoriser le développement de la confiance en soi et de l'autonomie
- Viser la socialisation de l'enfant
- Proposer à l'enfant des activités diversifiées
- Préserver la notion de temps libre

Le respect du code de qualité se traduit par l'élaboration d'un projet d'accueil qui explique ce que fait l'opérateur, comment il le fait et pourquoi. Le projet d'accueil pour l'année scolaire 2018/2019 a été accepté par la CCA (la Commission Communale de l'Accueil) en sa séance du 29 novembre 2018.

Les stages et journées pédagogiques

En 2018 quatre stages et quatre journées pédagogiques ont été proposés :

- Carnaval : du 12 au 16 février
- Pâques : du 3 au 6 avril et du 9 au 13 avril
- Toussaint : du 29 et 31 octobre
- Journées pédagogiques : le 26 février, le 20 avril, le 6 et le 17 décembre

Nos stages connaissent un succès grandissant et rencontrent une grande partie des propositions faites lors de l'état des lieux : cuisine, artistique, jeux, masque de carnaval, cirque,…

La fréquentation des enfants à nos stages est en hausse.

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Toussaint	32	25	17	20	21
Carnaval	17	21	18	33 + 6 *	/
Pâques	30	26	34	24 + 12**	/

.* Carnaval 2018 : un stage organisé par la commune, l'autre par graine d'adulte (il était complet et comprenait 6 enfants de notre commune + enfants d'autres commune)
.** Pâques 2018 : un stage organisé par la commune la première semaine, l'autre semaine par Gregory Tangue (il était complet car il prenait maximum 12 enfants).

L'objectif de nos stages est de développer la qualité des activités et de proposer des activités enrichissantes et variées aux enfants. Nous avons porté une écoute particulière aux avis, envies et besoins des parents, des accueillantes et des enfants. C'est ainsi que, à la demande de tous, nous proposons des activités à l'extérieur : journée au jardin des hiboux à Graide, sortie cinéma à Gedinne, chasse aux œufs, Visite de l'Ardois'Alle... cela afin de permettre aux enfants d'aller à la rencontre de l'autre, d'observer et de découvrir.
Lors des stages, les enfants sont répartis dans deux implantations différentes. Les enfants de 2,5 à 5-6 ans sont pris en charge à l'école de Laforêt et les enfants de 7 à 12 ans à la salle des fêtes de Alle. Une animatrice encadre 6 à 7 enfants. Par lieu, les enfants sont répartis en plusieurs groupes afin que les activités puissent être adaptées à leurs besoins et niveau de développement.
Durant les journées pédagogiques, des offres de journées d'accueil sont proposées aux enfants. Ces journées ont pour objectif principal de faire découvrir aux enfants des activités qu'ils n'ont pas la possibilité de découvrir à la maison ou durant le temps scolaire.
Le service peut faire appel à des animateurs extérieurs qui se sont qualifiés dans un domaine bien précis d'activités : un stage de danse, de magie, de cirque, une journée scientifique,…
Les accueillantes de la commune encadrent toujours ce type d'activité. Les enfants ont ainsi les mêmes personnes à leurs côtés ce qui est un point de repère important pour les plus petits.
Le CPAS de Vresse coordonnait les stages d'été de l'ADSL et la plaine organisée par Jeunesse & Santé. Le CPAS ayant décidé de ne plus organiser les stages d'été, le Collège a confié cette tâche de coordination à l'ATL, le PCS pour une première édition l'été 2018.
L'objectif demandé est de redynamiser l'offre de stages, d'apporter de nouvelles idées, de nouveaux partenaires.

Partenariat

Les quelques partenaires actuels doivent être maintenus et il serait bon de trouver de nouveaux partenaires afin d'offrir une plus grande diversité dans les activités.
Un partenariat solide est soutenu avec « L'espace intergénérationnel mobile » et « Graines d'adulte ». Ceux-ci ont fortement participé à nos stages d'été 2018 (deux stages assurés par chacun). De plus nous collaborons lors de stages avec des acteurs locaux comme le Home Henrard, les commerçants de Alle, les pompiers,…

Communication

Les parents sont globalement satisfaits de l'information qui leur est donnée. L'année dernière, nous avons mis au point un nouveau Règlement d'ordre intérieur et une nouvelle Charte des valeurs transmis à tous les parents.
Il est important, par moment, de se retrouver autour d'une table pour que chaque partenaire comprenne que derrière les objectifs il y a les mêmes enjeux.
La communication doit désormais passer par internet. Nous proposons de se servir de la page internet comme lieu où nous pouvons partager et expliquer notre fonctionnement, nos objectifs, nos valeurs et nos règles.
Nous avons une page ATL dans le bulletin communal afin d'y présenter nos actions. S'y retrouvent le compte rendu de stages, d'activités, l'explication de l'avancement de projets,…
La communication est le point le plus conséquent dans le plan d'action annuel 2018-2019 de l'ATL. Les différents objectifs sont ; la continuité de faire des publications dans le bulletin communal, ainsi que sur le site de la commune, la création d'un logo spécifique à l'ATL, la création d'une page Facebook dédiée à l'ATL, la fabrication d'une brochure reprenant l'offre ATL au sein de la Commune.

Le personnel

Composée d'accueillantes pour la plupart qualifiées, notre équipe constitue un atout majeur dans l'atteinte de nos objectifs. L'accueil extrascolaire utilise 6 contractuelles (CDD), 5 ALE accueillantes, 2 accueillantes en Article 60 du CPAS et 4 ALE accompagnants de bus.
Il y a donc 6 accueillantes contractuelles pour 7 implantations.
Pour maintenir la qualité de l'accueil, les accueillantes et le coordinateur doivent suivre une formation initiale suivie d'une formation continue. Ces formations assurent la qualité de l'accueil. En 2015/2016 les accueillantes ont suivi 100 heures de formation de base et le coordinateur a suivi fin 2018 la première partie de sa formation initiale. L'équipe ATL a suivi la formation BEPS (Brevet européen des premiers secours) fin 2018.

Les valeurs

Le respect

Les enfants doivent respecter les accueillantes et les consignes que celles-ci leur donnent. Ils doivent également respecter le matériel mis à disposition ainsi que les locaux et lieux extérieurs. Les enfants doivent également se respecter entre eux.

L'autonomie

L'autonomie, c'est la capacité de répondre à ses propres besoins, de prendre et d'assumer ses décisions. Les enfants peuvent, durant l'accueil extrascolaire, jouer librement ou encore rêver en toute sécurité. Notre souhait est de les amener à devenir autonomes. Faire des enfants, des acteurs de leur vie et non des spectateurs.

L'épanouissement

Un enfant épanoui est un enfant heureux, qui est aimé et qui progresse sur le chemin de l'autonomie. L'accueil est un lieu d'épanouissement pour chaque enfant, un lieu où il rencontre d'autres enfants d'âges différents. L'enfant est amené à tisser des liens d'amitié avec ses camarades, à affirmer son identité car il reste libre de ses choix d'activités. L'accueil est un lieu où règnent la joie et la bonne humeur. Durant l'accueil, les accueillantes sont particulièrement vigilantes au fait qu'aucun enfant ne doit être mis de côté. Une dynamique de groupe se crée afin que chacun trouve sa place.

La valorisation

Valoriser l'enfant est le moteur de sa réussite. Tout enfant a besoin d'être encouragé et valorisé.

Le plaisir

Le moment passé en accueil doit être synonyme de plaisir pour les enfants. Ce n'est pas un lieu d'apprentissage scolaire. C'est un lieu de temps libre durant lequel l'enfant peut choisir son activité, son jeu. Différents jeux sont également installés dans le local afin que les enfants jouent en toute sécurité.

Sécurité dans le bus

Une action spéciale a été menée l'année passée concernant la sécurité dans les transports. Nous avons rédigé avec les chauffeurs et les accompagnatrices une charte de sécurité pour les trajets en bus : comment monter dans le bus, comment se tenir dans le bus et comment descendre du bus. Nous avons regardé la vidéo « La sécurité et le respect dans les transports scolaires ». Cette vidéo sera présentée aux enfants dans le cadre de leur cours de citoyenneté. Elle sera également visualisable sur notre site internet pour les parents. Nous organiserons également un exercice d'évacuation du bus.

Accueil/Ecole

Le contact entre accueillantes et enseignantes est continu. Lors de problème avec un enfant, un échange se met en place entre l'accueillante, l'enseignante et le coordinateur afin de partager des observations, des essais réussis ou non, des idées,...

Durant les temps d'accueil, le choix des activités est laissé aux enfants parmi un éventail de proposition des accueillantes. Ce choix est soutenu par la mise en place de matériel et de jeux (crayons, peinture, marqueurs, livres…). Cette liberté reconnaît le droit à chacun de ne rien faire et préserve le temps libre de l'enfant. Il est important de respecter le rythme et les envies de chacun.

Les locaux sont aménagés afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants de 2,5 à 12 ans. L'aménagement extérieur permet aux enfants de jouer dehors si le temps le permet.

Enfin notons que des réflexions ont eu lieu à propos des projets pédagogiques par implantation, projets basés sur les caractéristiques de chaque implantation.

Il a été évoqué qu'il pourrait être intéressant de prévoir la 3ème journée pédagogique disponible (lorsque celle-ci n'est pas utilisée) pour en faire une journée accueillantes/institutrices mais pour l'année scolaire 2018-2019 les 3 journées sont déjà prises.

Organisation générale

- Public accueilli :

L'accueil est accessible à tous les enfants scolarisés dans l'enseignement maternel et primaire de la commune. Les stages durant les vacances scolaires sont accessibles aux enfants scolarisés dans la commune et également aux enfants non scolarisés dans la commune mais dont au moins un des parents y réside.

- Les accueillantes tiennent un rôle important dans la sécurité affective et physique ainsi que dans l'écoute des enfants. Elles veillent à valoriser l'enfant dans ses compétences, à reconnaître ses émotions et lui permettre d'exprimer son autonomie.
- Les parents sont considérés comme des partenaires. Un climat de confiance et une information réciproque sont donc primordiaux.
- Lieux d'accueil :

Un accueil est organisé dans sept implantations scolaires communales. L'accueil se trouve dans un bâtiment scolaire ou dans la salle des fêtes du village.

- ✓ Laforêt, rue du Pont de Claies 33
- ✓ Nafraiture, rue Sainte Anne 1
- ✓ Bohan, rue de la Seigneurie 50
- ✓ Chairière, rue de l'Ecole 3
- ✓ Alle, rue Dr Delogne 1

- ✓ Sugny, place Paul Dubois 2
- ✓ Pussemange, rue de la Gare 29

- L'horaire par implantation est le suivant :

	matin	soir
Laforêt	**Sur demande**	**Jusque 17h30**
Bohan	**7h30**	**Jusque 17h30**
Sugny	**7h30**	**Jusque 17h30**
Nafraiture	**7h30**	**Jusque 17h30**
Alle	**7h30**	**Jusque 18h00**
Chairière	**7h30**	**Jusque 17h30**
Pussemange	**7h30**	**Jusque 17h30**

10. Commission

La CCATM (Commission consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) se compose depuis le **24 janvier 2014** de :

Président : Patricia Danloy

Représentants du « quart communal » :

Effectifs : A.Robinet, B.Rousseaux, C.Warnier

Suppléants : P.Felten, S.Grandjean, A.Pirson

Représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité :

Effectifs : P.Pirson, J-M.Chauviaux, P.Istace, S.Mincier, T.Bourguignon, J.Smekens, H.Otjacques, E.Nollevaux, X.Martin

Suppléants : L.Gilon, R.Poncelet, C.Costermans

André ROBINET : échevin de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Laurence Lamotte et Fabienne Duterme : employées au service urbanisme

Secrétariat assuré par Fabienne Duterme

La commission s'est réunie 0 fois en 2018

11. Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique, Cyber Semois, est ouvert 5 demi-journées par semaine. Il propose des ateliers, des cours individuels et un accès libre.

Les ateliers se font sous forme de petits groupes, ils ont pour but d'apprendre aux personnes intéressées l'utilisation des outils numériques du quotidien : navigation web, traitement de texte, création de carte de vœux, retouche photo, utilisation du Smartphone et de la Tablette tout en s'amusant et en échangeant ses expériences avec d'autres utilisateurs.

L'accès libre permet aux personnes n'ayant pas l'accès à un ordinateur ou internet de faire leur paiement en ligne, remplir leur déclaration d'impôts, consulter des sites web, consulter leur messagerie.

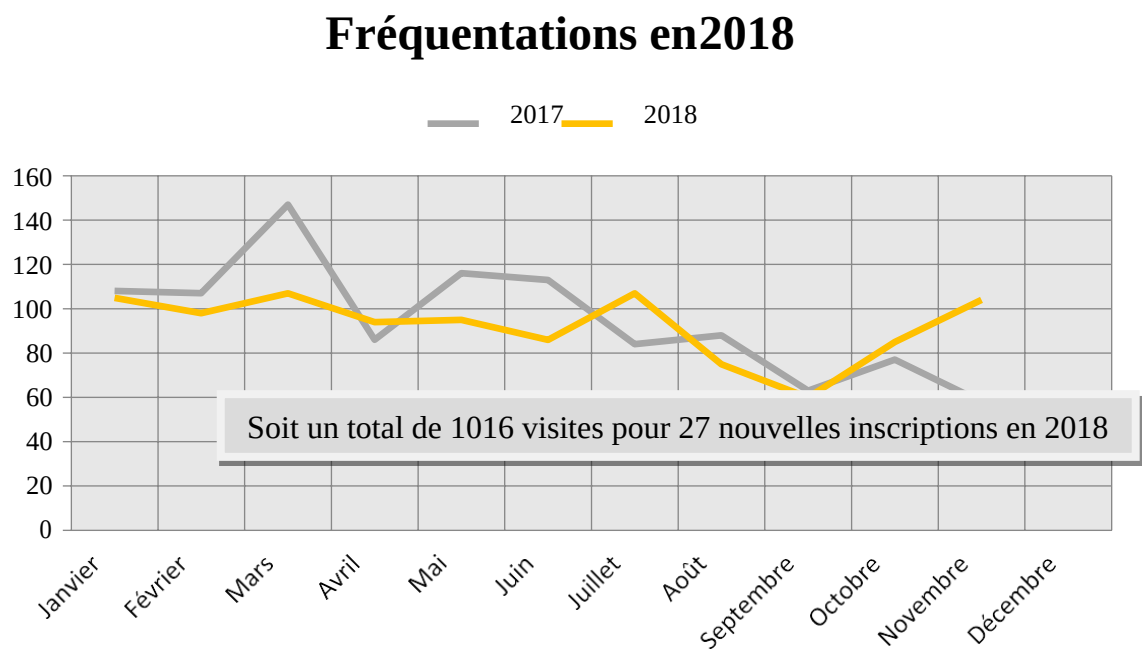

Espace Public Numérique
Rue Albert Raty, 83 - 5550 Vresse-sur-Semois
Tél +3261/50.09.36
Email cybersemois@outlook.com

12. Plan de Cohésion Sociale

12.1. Bilan concret des actions 2018

1) Coordination et mise en réseau

Le plan de Cohésion Sociale soutient les actions des partenaires de la commune et fait la promotion de leurs actions.

2) Santé, alimentation, bien-être et mieux vivre-ensemble

En 2018, deux jardins communautaires ont été maintenus. Le premier se situe à Alle et le second à Sugny. Pour cette action, une collaboration existe avec la commune de Bertrix (Subvention Article 18).

L'objectif principal de ce projet est de créer des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Afin de les atteindre, plusieurs partenariats existent avec notamment le Centre Léon Henrard, l'implantation Revivre à Sugny et l'asbl Graines d'Adulte.

L'ensemble du projet a été réfléchi par les jardiniers eux-mêmes, ainsi qu'avec les partenaires et toutes les décisions sont prises de manière collective lors de réunions régulières.

Nous avons organisé les ateliers d'hiver les 22 février et 22 mars 2018. Lors de ces deux soirées, notre partenaire Graines d'adulte à proposer un ciné-débat sur la culture potagère et une animation cuisine sur les graines germées.

<u>Le jardin communautaire de Alle.</u>

Cette année, le projet a rassemblé une quinzaine de jardiniers provenant de plusieurs villages : Alle, Chairière, Vresse-sur-Semois, Membre, Nafraiture et Mouzaive.

Le jardin est divisé en deux parties : une parcelle communautaire et des parcelles individuelles.

Les jardiniers se rassemblent le mardi et le jeudi. Ils organisent également des barbecues pour entretenir la convivialité au sein du groupe. Cette année 2018, les récoltes ont été bonne. Nous avons installé un éclairage à l'aide d'un panneau solaire, ainsi qu'une grande table en bois. Le projet de toilette sèche sera réalisé en 2019.

Une parcelle est mise à disposition pour l'asbl Graines d'adulte pour les stages intergénérationnels d'été. Ils ont accueilli une vingtaine d'enfants de la Commune de

Vresse durant une semaine et ils ont réalisé des activités avec les enfants au sein du jardin avec la collaboration de certains jardiniers.

Le jardin communautaire de Sugny.

Le jardin de Sugny se situe sur un terrain appartenant à Revivre à Sugny, ce qui permet l'inclusion de personnes handicapées.

9 jardiniers ont participé à l'élaboration du jardin cette année. Ils proviennent des villages de Sugny, Bagimont et Bohan. Chaque jardinier possède sa parcelle individuelle et ils s'entraident pour certaines tâches communes. Le home « Revivre à Sugny » s'occupe de toutes les parties communautaires et de l'entretien des abords du jardin.

Cette année, le Plan de Cohésion Sociale a permis aux jardiniers d'être mieux outillés grâce à l'achat d'une débrousailleuse.

3) Promouvoir la plateforme Immo'Vresse

Cette action a été créée en collaboration avec le service CyberSemois, l'ADL Bièvre-Vresse et l'administration communale.

L'objectif de cette plateforme est de créer un espace d'échanges entre les propriétaires et les personnes à la recherche d'un logement (vente ou location), d'une zone commerciale-industrielle ou d'un terrain situé sur l'entité. Cet outil est gratuit et accessible via le site internet www.vresse-sur-semois.be

La promotion de cette plateforme se fait dans chaque bulletin communal.

4) Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le PCS soutient le Conseil Consultatif Communal des Aînés dans l'organisation de ses activités.

Le CCCA est composé actuellement de 11 membres effectifs et 4 membres suppléants. Il s'est réuni 4 fois en 2018 et a travaillé sur divers projets :

- Organisation des cafés-papotes : Chaque 2ème lundi du mois de 14h à 16h30. Les thèmes abordés cette année étaient les suivants : Le Diabète, Envisager aujourd'hui son chez soi de demain, La culture biologique et ses applications au potager, « Les peintres régionaux », « Le Tram », le Compostage, la vente en viager, Saint-Jacques de Compostelle, les aides familiales, et le Bingo.
- Repair-café : Des réparateurs bénévoles se rassemblent tous les 3èmes samedis du mois de 9h à 12h à La Glycine pour réparer des petits électroménagers, des vélos,

du petit mobilier, des petits travaux d'informatique et de couture, l'aiguisage des couteaux et le transfert de diapositives et de négatifs sur clé usb ou toutes autres petites réparations diverses. Vous pouvez également vous y restaurer et partager un moment convivial. 131 réparations ont été effectuées en 2018 dont 107 ont eu une issue positive.

- Deux séances de gymnastique pour les aînés ont vu le jour depuis le mois de janvier 2017. La première séance a lieu de 9h15 à 10h15 et la deuxième de 10h30 à 11h30. Ce projet a du succès car environ 30 personnes participent à ces ateliers.

- La semaine de la mobilité a eu lieu en septembre 2018. A cette occasion, un Repair-café « Spécial vélo » a eu lieu le 15 septembre, suivi d'un barbecue pour fêter le premier anniversaire du Repair-café. Une quinzaine de personnes ont pu s'initier au vélo électrique et une douzaine de personnes se sont initiées à la marche nordique.

- Le CCCA a participé également au Carrefour des générations, ainsi qu'au stage intergénérationnel.

5) Promouvoir la centrale de mobilité « Mobilisud »

La commune de Vresse sur Semois soutient la centrale de mobilité de Mobilisud. C'est un numéro vert gratuit 0800/ 37 309 auquel les citoyens peuvent téléphoner pour trouver un moyen de locomotion pour effectuer leurs déplacements. La centrale recherche des conducteurs bénévoles pour développer davantage leur offre de services. La commune participe financièrement à raison de 0,40€ par habitant donc environ 1100€/an.

Deux conducteurs bénévoles de la commune ont rejoint ce service et les possibilités de déplacements vont donc en s'accroissant.

Le PCS se charge de faire la promotion de cette plateforme auprès de la population.

6) Espace Intergénérationnel

- Le Carrefour des générations a eu lieu le 22 avril, en collaboration avec « Je lis dans ma commune ». Une dizaine de partenaire de la commune de Vresse se sont rassemblés pour offrir à toutes les générations, une journée ludique et conviviale. 150 à 200 personnes ont été présentes pour participer à différents ateliers : Atelier photo, création de nichoirs, de fleurs en bois, d'éponges à partir de bas de récup., atelier créatif par Fedasil, atelier jeux en bois, atelier jeux d'échecs, présentation

de l'Ardoise, présentation des stages intergénérationnels, atelier lecture pour enfants.

- Trois fois douze enfants, de 6 à 12 ans, ont été accueillis lors de trois stages intergénérationnels : Stage Cabane du 9 au 13 avril 2018, stage Métiers d'Aujourd'hui et d'Autrefois du 16 au 20 juillet 2018 et stage pâtisserie du 20 au 24 août 2018. Ce projet a vu le jour grâce à la collaboration de l'Accueil Temps Libre, du PCS et de l'animateur Grégory Tanghe, Espace Intergénérationnel Mobile. Ces enfants ont pu rencontrer les aînés du CCCA, les jardiniers du jardin communautaire de Alle, les résidents du Centre Léon Henrard, les résidents du Centre Revivre à Sugny, certains commerçants et certains habitants désireux de transmettre un peu de leur histoire et de leur expérience.

7) Voyage 3x20

Le voyage 3x20 a eu lieu dans la région de Maroilles, le 29 mai 2018. 120 personnes de plus de 60 ans de la Commune de Vresse-sur-Semois ont pu visiter une ferme de fabrication ou une industrie de transformation du Maroilles le matin. Ensuite, ils ont mangé un bon repas tout en assistant à un spectacle-cabaret « Au Père Mathieu ». Après le dessert, ils ont pu danser au son de l'accordéon et ils ont clôturé cette sympathique journée en dégustant une assiette froide à la Brasserie des Fagnes à Mariembourg.

8) Stages d'été 2018

La Commune de Vresse-sur-Semois a organisé 6 semaines de stage durant les 9 semaines de vacances d'été 2018. 13 stages ont permis d'accueillir une totalité de 170 enfants, âgés de 2,5 à 15 ans. L'offre de stage était variée avec la possibilité de participer à des stages « Nature » : L'Ardoise, Pêche et Nature, Le jardin communautaire, à des stages sportifs : Multisports et psychomotricité, à de stages créatifs : Art-théâtre, Princes et princesses, Photographie, La Planète, cuisine.

12.2. Perspectives de travail pour 2019

L'année 2019 est une année de transition pour le Plan de cohésion Sociale. En effet, nous arrivons au terme de la première programmation du plan de Cohésion sociale et nous devons entrer un nouveau dossier auprès de la région wallonne pour le prochain plan 2020-2025.

Nous maintiendrons les projets déjà existants et nous établirons la nouvelle programmation 2020-2025.

13. Service Agent constatateur

ETIENNE Florentin – florentin.etienne@vresse-sur-semois.be

Depuis décembre 2013, le service agent constatateur a été mis en place pour le bien-être du citoyen ainsi que pour le "bien vivre ensemble" dans votre commune. Quelles sont ses principales missions ainsi que ses tâches effectuées en général? Vous pourrez le découvrir ci-après, dans ce rapport d'activités pour l'année 2018.

Qu'est-ce qu'un agent constatateur?

Un agent constatateur est premièrement un agent de police judiciaire assermenté, compétent pour constater les infractions au règlement général de police ("Charte de Bien Vivre Ensemble") et les infractions environnementales. Cependant, il joue davantage un rôle de sensibilisation que de répression.

Sa mission n°1, c'est d'être la personne relais entre la commune et le citoyen, pour tenter de rendre Vresse-sur-Semois plus agréable encore. Pour cela, il collabore tout particulièrement avec le service de Police de Proximité de Vresse mais également avec le Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Bièvre.

Quelles ont été ses missions durant l'année 2018?

1) Sensibiliser, prévenir, surveiller, constater sont les maitres mots de cette fonction

En 2018, nous avons constaté pas moins de 141 infractions pour lesquelles des avertissements écrits et procès verbaux ont été adressés. Retrouvez ci-dessous le récapitulatif des infractions:

Nature de l'infraction	Avertissements	Procès verbaux
Arbres et plantations	16	0
Abandon de déchets	22	26
Abandon de déchets dans les poubelles publiques	0	1
Haies	14	0
Propreté, sécurité publique	7	2
Voitures hors d'état de circulation à vue de la voie publique + caravanes insalubres	33	3
Obstacles voie publique	6	0
Incinération de déchets	1	1
Non-entretien propriété	16	2
Déjections canines et souillure espace public	5	1
Aboiements intempestifs	2	0
Chiens errants	3	0
Immondices en dehors des heures d'enlèvement	6	0

2) Recensement des caravanes dans les campings de Membre, Bohan, Vresse et Mouzaive

Comme chaque année, accompagné du service des taxes, nous recensons toutes les caravanes des campings et rappelons certaines règles du bien-vivre ensemble.

3) Arrêtés et ordonnances de Police

Pour vos manifestations, évènements, travaux, etc. pour lesquels vous devez occuper la voie publique en toute sécurité, nous nous chargeons de rédiger ces autorisations en temps et en heure, avant de les soumettre à la signature du Bourgmestre.

4) Relevé du courrier dans les boites aux lettres communales + affichage aux valves

Lors de nos patrouilles, nous en profitons également pour relever les boites aux lettres communales qui sont mises à votre disposition dans chaque village de la commune. Nous nous chargeons également d'afficher des avis d'enquête publique, avis d'urbanisme, …

5) Travaux administratifs en collaboration avec le chef des travaux

Chaque mois, nous rédigeons un tableau d'affectation du personnel ouvrier. Il nous arrive très souvent de collaborer ensemble pour ce qui concerne l'administratif.

6) Guide pour les camps de scouts en période estivale

Chaque année, nous sommes à disposition de tous les camps de scouts. Nous leur fournissons un programme détaillé sur la région, nous leur préparons un formulaire de secours et nous veillons à leur bonne entente avec le citoyen ainsi qu'au respect du "bien-vivre ensemble" (RGP). En 2018, nous avons travaillé avec 20 camps de scouts durant les mois de juillet et août.

7) Recensement des logements inoccupés

En collaboration avec le service urbanisme, nous recensons chaque année les immeubles inoccupés de l'ensemble de la commune, plusieurs fois sur l'année civile.

8) Patrouilles de surveillance en collaboration avec la DNF

En collaboration avec la DNF, nous organisons des patrouilles de prévention et de surveillance en horaires décalés, plusieurs fois sur l'année civile.

9) Reportages photographiques pour le Collège

L'agent constatateur est la personne attitrée sur le terrain, pour réaliser des reportages photographiques de lieux et situations pour le Collège.

10) Missions de transport

- Ports des convocations de Conseil;
- Ports des toutes boites communaux à la Poste;
- Ports des fruits dans les écoles;
- Transport des chocolats à vendre dans les écoles pour la sclérose en plaques;
- Transport des 3X20 pour le traditionnel diner;
- Missions en extérieur pour la commune.

11) Enquêtes de salubrité en collaboration avec le service logement

Réalisation d'enquêtes de salubrité dans différents logements insalubres de la commune.

12) Responsable du VW CADDY

- Nettoyage du véhicule;
- Programmation des entretiens;
- Gestion de l'agenda pour les réservations du véhicule.

13) Suivi des amendes administratives en collaboration avec le service "recettes"

- Envois de rappels;
- Mise à jour du tableau de suivi des paiements;
- Prise de contact avec le Bureau des Amendes Administratives et les différents Agents Sanctionnateurs;
- …

14. Secondes résidences

En 2018, notre commune compte :

- 1127 secondes résidences, réparties comme suit :
  - 782 habitations
  - 345 caravanes
- 984 caravanes dans 9 campings autorisés
- 111 gîtes
- 10 propriétaires de chambre d'hôtes proposant un total de 34 chambres
- 10 hôtels avec un total de 194 chambres

15. La plaine de Membre

	Zone 1 - 2017	Zone 1 – 2018	Zone 2 - 2018
Caravanes concernées	**53**	**52**	**45**
Caravane en place	**23**	**14**	**21**
Démolition en cours / déchets	**4**	**7**	**12**
Caravane évacuée	**25**	**31**	**9**
Nouvelle installation	**1**		**3**
Report en zone 2	**1**		
En ordre de Permis d'Urbanisme			**3**

16. Plan HP

Evolution du nombre de résidents permanents

2013 : 42 résidents permanents

2014 : 45 résidents permanents

2015 : 47 résidents permanents

2016 : 48 résidents permanents (dont 4 non domiciliés)

2017 : 41 résidents permanents (dont 4 non domiciliés)

AU 31/12/2018 : 39 résidents permanents (dont 3 non domiciliés)

Retrait de 3 équipements en 2018

17. Immeubles inoccupés

En 2013, notre commune répertoriait 27 immeubles inoccupés (taxés)
En 2014, notre commune répertoriait 54 immeubles inoccupés (taxés)
En 2015, notre commune répertoriait 54 immeubles inoccupés (taxés)
En 2016, notre commune répertoriait 53 immeubles inoccupés (taxés)
En 2017, notre commune répertoriait 68 immeubles inoccupés (taxés)
En 2018, notre commune répertorie 91 immeubles inoccupés dont 27 nouveaux constats, 3 bâtiments en travaux et 2 propriétaires « introuvables »

18. Attestation de sécurité incendie

Attestation de sécurité-incendie accordée en 2017 : 29
Attestation de sécurité-incendie refusée en 2017 : 1
Attestation de sécurité-incendie accordée en 2018 : 30

19. Éclairage public

Hormis le projet de recréer un éclairage valorisant la statue du Sacré-cœur à Alle, il n'y a pas de projet en matière d'éclairage public. Ce projet spécifique nécessiterait, le cas échant, la création d'une nouvelle ligne d'alimentation qui a été enlevée il y a quelques années par le gestionnaire de réseau.

20. Service Incendie

Poste Alle-sur-Semois Année 2017 et 2018

Pompiers :

Pour l'année 2017 (jusqu'au 14/12/2017), le poste est intervenu 331 fois pour des missions pompiers réparties - Pour 2018 01/01/18-31/12/18 : 355

- 16 interventions accident/balisage 16
- 112 interventions pour animaux dangereux ou en danger (guêpes, reptiles,…) 115
- 12 interventions renfort en ambulance (soit en homme et/ou auto-échelle) 16
- 4 interventions pour des alarmes incendies 3
- 2 interventions pour des détections monoxyde de carbone 0

- 3 interventions sur des fuites de gaz 2
- 73 interventions sur incendie (bâtiments, voiture, cheminée, engin agricoles, broussaille,….) 127

52 interventions de nettoyage de voirie (fuite hydrocarbure, suite à accident, tempête,….) 47

- 19 interventions pour des sauvetages de personnes (personne coincée en hauteur, tombée à l'eau, coincée dans un ascenseur,…) 22
- 3 Animaux en danger
- 3 objets menaçant de tomber
- 2 risques d'effondrements
- 1 risque d'explosion

Les missions ont eu lieu sur la zone Dinaphi et Luxembourg à savoir

- 220 missions sur la commune de Vresse 248
- 56 missions sur la commune de Bièvre 48
- 22 missions sur la commune de Gedinne 26
- 1 mission sur la commune de Rendeux 0
- 31 missions sur la commune de Bouillon 29
- 1 mission sur la commune d'Hastière 0
- Commune de Daverdisse 1
- Commune de Dinant 2
- Commune de Anhée 1

Ambulances :

Les ambulanciers ont porté à la population 198 fois pendant l'année à savoir :

Pour 2018 il y a eu 229 ambulances

- 131 missions sur la commune de Vresse 159
- 8 missions sur la commune de Bièvre 16
- 55 missions sur la commune de Bouillon 52
- 2 missions sur la commune de Gedinne 2
- 1 mission sur la commune de Libramont
- 1 mission sur la commune de Paliseul

Préventions :

Les 2 préventionnistes du poste ont réalisés 189 missions de préventions pour le compte de la zone Dinaphi.

192 missions de préventions dans les bâtiments

Les membres du poste ont pu intervenir de différentes façons pour aider la population pour un total de 718 missions. 776

21. Agence Locale pour l'Emploi A.L.E.

Adresse : Rue Albert Raty, 112 depuis le 19 janvier 2010
5550 VRESSE SUR SEMOIS
Téléphone : 061/46.58.33
GSM 0479.992777
bernadette.premont@vresse-sur-semois.be

Responsable : Mme Bernadette PREMONT

Conseil d'Administration :
Présidente : Mme Françoise LEBOC,
Vice Président : M. Pierre MAZIERS
Trésorier : Mme Huguette OTJACQUES,
Secrétaire : Mme Christine ISTACE,
Membres : Mmes et MM. Jean Pol LEMAIRE, André GILLES, Jean Pol DURY, Myriam LAURANT, Jean Marie THERET, Eveline NICOLAÏ, Joel BARTHEL, Carine PIERRET

Horaire des permanences :
mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures,
mardi et jeudi de 13h30 à 15h30, uniquement sur rendez-vous (la responsable se rendant à domicile).

Compétences :
Aide pour les chômeurs complets indemnisés à redevenir actifs en étant couverts par une assurance, bénéficier de dispenses et d'un revenu supplémentaire.
En collaboration avec le FOREM : aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi.
distribution de la carte start, activa. PTP,
- renseignements « titres services ».
- organisation de formations.

- ✓ A ce jour, plus ou moins 80 demandeurs d'emploi sont inscrits, dont plus ou moins 40 travaillent tous les mois.

- ✓ Nombre d'heures prestées en 2002 : 14.342 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2003 : 13.441 heures (au 30.11.2003)

- ✓ Nombre d'heures prestées en 2004 : 14.972 heures (au 31/10/2004)
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2005 : 13.356 heures (au 31/10/2005)
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2006 : 14.413 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2007 : 12.925 heures (au 30/11/2007)
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2009 : 13.591 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2010 : 14.928 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2012 : 14 000 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées en 2013 : 13 995 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées au 30 11 2014 : environ 11 500 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées au 30 11 2015 : environ 11 000 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées au 31/12/2016 : 12295 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées au 30/11/2017 : environ 9000 heures
- ✓ Nombre d'heures prestées au 30/12/2018 : environ 8500 heures

La diminution des heures s'expliquent par le fait qu'il n'y a plus de dispense pour des DE. Le DE est obligé de fournir des preuves de recherches d'emploi et est régulièrement obligé de se présenter au Forem à Jambes ou à la Maison de l'emploi de Gedinne. Suite à des recherches suivies, certain (es) retrouvent du travail.

En 2018, 59 personnes ont été inscrites en ALE et ont prestés au moins une heure en ALE. 12 personnes ont retrouvé du travail dans la commune ou dans d'autres. 4 personnes ont déménagé et 2 sont pensionnées

22. Maison de l'Emploi Gedinne-Bièvre-Vresse-sur-Semois

La Maison de l'Emploi de Gedinne, constituée par les Communes et CPAS de Gedinne, Bièvre, Vresse/Semois et le FOREM est un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions liées à l'emploi.

Les personnes viennent pour réaliser les démarches administratives du ressort de la direction générale Emploi : inscription, réinscription, mise à jour des dossiers. Trouver des offres d'emploi, de la documentation, des informations. Elles trouvent toute la logistique nécessaire à la recherche d'emploi : ordinateurs connectés à Internet, téléphone, fax, photocopieurs, …

Des conseillers en démarches administratives (Bénédicte Meunier et François Nenquin) sont à leur disposition pour les aider et les orienter dans la recherche d'emploi, la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, les aides à l'embauche, les formations, l'utilisation d'Internet… Ceux-ci assurent également la permanence de Bièvre le lundi après-midi et à Vresse le jeudi après-midi.

Les conseillères référentes accompagnent les demandeurs d'emploi pour les outiller et les aider à trouver du travail le plus rapidement possible ; les entretiens sont individuels et sur convocation.

Plusieurs projets à destination de différents publics ont été réalisés avec les différents partenaires :

- Créajob : Permanence le 2ième mardi du mois pour accompagner les demandeurs d'emploi en création d'activités.
- Jobin (organisme d'aide à la création d'activité) tient une permanence, un mois sur deux le jeudi.
- L'AWIPH : organise des séances d'info collective le vendredi matin tous les deux mois.
- Carrefour Emploi Formation : présence le 3ième jeudi du mois
- Possibilité d'avoir une permanence de la Défense sur rendez-vous
- Organisation de 4 ateliers transfrontaliers avec l'espace métier de Vireux sur le travail en France.

La permanence à Vresse est tenue une fois par semaine le jeudi de 13H00 à 16H00. L'administration communale met à disposition un bureau équipé et une salle d'attente. L'ordinateur et la connexion ADSL sont mis à disposition par la commune.
Les offres d'emploi sont apportées chaque semaine et placées sur un tableau dans la salle d'attente. Elles peuvent être consultées aussi aux heures d'ouverture de l'administration communale.
La fréquentation de cette permanence est assez régulière et répond à un besoin d'un public plus fragilisé.
Les personnes viennent faire des démarches administratives, chercher des offres d'emploi, se faire aider pour la réalisation de leur CV ou d'une lettre de motivation.

23. M.C.A.E. « P'TICHOU ».

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance de Vresse-sur-Semois a ouvert ses portes le 1er septembre 2008. Elle est née de la collaboration entre l'administration communale, l'intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants et l'ONE.

Elle se situe au cœur du village, entre la commune, l'église et le CPAS.

Le cadre verdoyant de notre région invite les puéricultrices à réaliser avec les enfants, un maximum de promenades et de découvertes de la nature. Les enfants peuvent profiter d'un beau jardin à l'arrière du bâtiment. Plusieurs jeux d'extérieurs se trouvent dans celui-ci.

L'équipe est composée de :

- 1 assistant social, responsable de la structure : MINET Alan.

- 5 puéricultrices (5 équivalentes temps plein) : BERNARD Elyse, MARTIN Mélissa, TOUSSAINT Danièle, BERTRAND Noémie ; Mélissa MARTIN et CHAUVIER Marine.

- 1 aide-ménagère : LAMBOT Christelle

Tous les membres du personnel suivent régulièrement des formations.

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance est agréée par l'ONE pour accueillir 15 enfants âgés de 0 à 3 ans. En date du 1er janvier 2019 , 19 enfants étaient inscrits. La grande majorité de ces enfants sont originaires de la commune de Vresse-sur-Semois

Un projet pédagogique est mis en place par l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. La ligne de conduite de ce projet se base essentiellement sur le respect du rythme de chaque enfant. Les enfants sont répartis en deux sections en fonction des âges et du développement psychomoteur de chacun. L'étage est réservé aux "bambins" (+/- 0-18 mois) tandis que le rez-de-chaussée est prévu pour les "galopins" (+/- 18 mois- 3 ans).

Un suivi médical existe lors du passage de l'enfant dans la MCAE. En effet, une consultation de l'ONE a lieu une fois par mois (2ième jeudi) au sein de la structure. Celle-ci est conjointement réalisée par la travailleuse médico-sociale FONTAINE Méssaline et le docteur MAURY Coralie.

Coordonnées :

M.C.A.E. « P'TICHOU »

113, rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois

Tél : 061/21 90 63 et 0473 87 00 62

Heures d'ouverture : de 7h00 à 18h30

24. Tourisme et Culture

PERSONNEL TRAVAILLANT A LA GLYCINE :

. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse :
3 employé(e)s temps-plein
dont 1 employée avec un mi-temps à partir du 1er mai
1 employé mi-temps en remplacement à partir du 1er mai
1 technicienne de surface temps plein qui entretient la Glycine et le C.I.A.
1 ouvrier polyvalent (gros entretien & promenades)
. ASBL Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne : 2 employés engagés par la Maison du Tourisme (1 temps plein + 2 mi-temps-plein) mais travaillant à Vresse
. Accueil d'une stagiaire (formation en tourisme) en décembre

PERSONNEL TRAVAILLANT AU CENTRE D'INTERPRETATION D'ART :

. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse : 2 employées mi-temps

Fréquentation 2018 : 20.353 visiteurs de janvier à fin décembre (+3,7%)

31,76% de Wallonie ~ 39,35% de Flandre ~ 6,24% de Bruxelles ~ 11,61% de France
8,42% des Pays-Bas ~ 0,67% d'Allemagne et Angleterre ~ 1,94% Autres
Wallonie : Namur 39,22% ~ Hainaut 22,92% ~ Brabant wallon 16,14%
Luxembourg 9,97% ~ Liège 11,75%
Flandre : West-Vlaanderen 27,75% ~ Oost-Vlaanderen 27,64% ~ Antwerpen 24,22%
Vlaams Brabant 16,46% ~ Limburg 3,93%

8.156 internautes de juin à fin décembre : 47.605 pages vues ~ rubriques consultées : 1. Agenda – 2. Promenades – 3. Hébergement-restauration-commerces – 4. Nos villages – 5. Loisirs

A. CENTRE TOURISTIQUE ET CULTUREL DE VRESSE

ACTIVITES D'ACCUEIL, DE PROMOTION ET D'ANIMATION TOURISTIQUES

Accueil et information permanents des touristes (ouverture toute l'année). Tenue du bureau d'accueil par les employés de Vresse et de Bouillon.

1. EDITIONS

Livret Manifestations 2019
Sets de table
Livret Sites archéologiques de Vresse/Semois
Fiches (7) Roches et Rochers de Vresse/Semois (en voie de finalisation)
Dépliants Commerces et Services
Dépliants Activités Enfants
Dépliants Artistes & Artisans

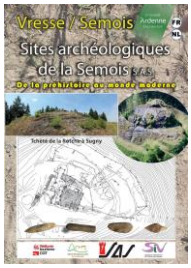

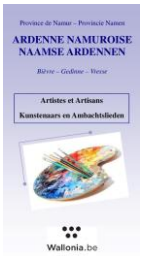

2. MEDIAS ~ PROMOTION

. Remise à jour et gestion du « mini-site tourisme communal »
. Gestion d'une page Facebook, Pinterest, YouTube, Instagram
. Gestion des annonces événements sur l'écran TV
. Rediffusion durant l'été de reportages touristiques sur la région par Ma Télé & TVLux
. Diffusion des manifestations de l'entité via divers canaux de communication
. Envoi chaque semaine d'une liste rappelant les manifestations à tous les partenaires (hôtels, gîtes, campings, attractions, ...)
. Distribution mensuelle des affiches des activités de l'ASBL et des associations (directions Libramont et Beauraing)
. Médias :

Ma télé : « L'Actu »: cigarette électronique vape Semois
« L'Actu » : activités touristiques suite visite Ministre Collin
« L'invité : Etienne Monnier » : annonce de ses promenades guidées pour Vresse (excursions bus et autres)
« Vresse : un hôtel dans l'ancien presbytère de Laforêt » en février
« Membre : Le Trail du Jambon » en mai
« Le Triptyque de Léon Frédéric de retour à Nafraiture » en mai
« Safari-photo en Ardenne Méridionale » en septembre
RTBF Vivacité : excursion bus du 7/4 par Etienne Monnier
Magazine Train miniature : 5 pages sur le vicinal à Vresse
Vers l'Avenir : reportage « Au cœur des légendes ardennaises – Laforêt »
Vers l'Avenir : reportage sur la saison culturelle 2018 en avril
Vers l'Avenir : une double page sur l'inauguration de la Route du Tabac et création de la Vape Semois
Vers l'Avenir : article sur l'inauguration des 2 circuits d'interprétation de Laforêt en juin
Vers l'Avenir : articles sur l'inauguration du Bronze de L. Frederic + L. Frederic au musée Courbet
Dernière Heure : article sur l'inauguration de la Route du Tabac et la création de la Vape Semois
Magazine Regards d'Ardenne : une page sur le tabac de la Semois
Accueil d'un journaliste allemand pour visite Laforêt en juillet (via WBT)
Hebdo : divers communiqués sur les promenades guidées et autres activités
Bulletin communal : annonces de diverses activités touristiques et culturelles
Participation au Printemps du Tourisme organisé par la MT de Bouillon

3. ACTIVITES

Expositions :

- salle du terroir
du 31/03 au 15/04 : exposition de peintures « Vieilles pierres et Traditions »
du 28/04 au 08/05 : « Commémorations de la Guerre 14/18 »
du 27/05 au 03/06 : « Abeilles et Compagnie »

- galerie
février : du 03 au 25 : « L'Ardenne éternelle » racontée par Jean-Luc Duvivier de Fortemps
mars : du 03 au 25 : exposition collective de photographies « Animaux de ferme et de nos forêts »
avril : Pierre CHARIOT
mai : Charles MAURI
juin : Jacques BALLERIAUX
juillet : Bruno JORIS ~ Christophe PRUDHOMME (photos)
août : MYLAM
septembre : Marie-Paule LEGROS
octobre : John PROCTOR
novembre : Katty COMPINNE ~ Elodie COOLS ~ Francine JERNANDER ~ Christel MERCKX
décembre : Maguy BALFROID ~ Marie-Luce VERITER

- bar
expo-vente des œuvres de la collection du Centre

Autres activités

. Gestion de la boutique des produits locaux et des peintures à l'accueil
. Gestion du Centre d'Interprétation d'Art
. Diverses collaborations : avec la Commune, le Comité de Jumelage, le Comité des Artistes, le PPPW, les PBVW, le Contrat de Rivière, le GAL, la MT de Bouillon

. Gestion d'autres ASBL : la S.A.S, le S.I. Vresse/Semois (gestion comptable, administrative, du personnel, mise en œuvre des activités programmées par ces ASBL, demandes de subsides)
. Organisation de promenades guidées :
~ Journées du Patrimoine « Dans les entrailles de la terre, sur les pas du Kernabo » (Alle)
~ Journées de l'Eau « L'or bleu source de légendes d'Ardenne » (Nafraiture)
~ WE du Bois « Promenons-nous dans les bois… » en compagnie d'un agent DNF (Mouzaive)
~ D'autres sur le tabac, géologie & vie d'autrefois, les voies romaines, les coins insolites, St-Jacques de Compostelle
~ 4 circuits guidés excursion-découverte de la commune avec le bus local
~ Organisation de deux soirées brame
. Accompagnement du projet de création d'un Jeu aventure à Nafraiture avec le GAL
. Collaboration à l'organisation de l'inauguration de la Route du Tabac avec petite expo
. Gestion des réservations de la salle du terroir
. Rédaction de divers articles pour le bulletin communal et de communiqués de presse
. Tenue du livre d'or (récolte des articles concernant les activités de l'ASBL)
. Récolte des manifestations pour le livret Manifestations 2019
. Rénovation du bar et des sanitaires
. Entretien et amélioration du réseau de promenades : fabrication et pose de bancs, pose de tables de pique-nique, signalétique de certains sites, réparation de deux abris/huttes, petits aménagements divers, dégagements de points de vue nouveaux ou anciens (Huit Semois – Laforêt route de Sugny – la Croix et le belvédère Bohan – Sacré-Cœur Alle…) – gestion du pont de claies -– nettoyage des panneaux/plaquettes de balisage le long des promenades (en cours) –
. Réfection du panneau bilingue Pierre à Marier à Bohan et du nom en fer forgé inscrit sur la pierre

B. CENTRE D'INTERPRÉTATION D'ART

. Accueil et administration du Centre d'Interprétation d'Art
Ouverture du 31 mars jusqu' au 11 novembre et du 22 décembre au 6 janvier 2019 tous les après-midi de 13h à 17h en semaine et de 14h à 18h le we. Accès gratuit pour l'exposition temporaire ~ Accès payant pour le Centre d'Interprétation d'Art.

. Expositions
du 31 mars au 13 mai : Peintres du paysage entre Meuse et Semois
du 19 mai au 1er juillet : La beauté au naturel (Vincent Théret, Patrizia Bianchini et Jocelyne)
du 7 juillet au 19 août : Les ponts de la Semois
du 25 août au 30 septembre : Emile Peeters
du 6 octobre au 11 novembre : Francis Clébant
du 22 décembre au 6 janvier 19 : Les réserves se dévoilent

. Autres activités
Évènements
- 22/4 : Je lis dans ma commune (présence des écrivains dans les locaux du Centre)
- 3/5 : rencontre avec l'animateur numérique de la FTPN
- 13/6 : visite guidée d'un groupe de 21 personnes
- 23/8 : rencontre avec un responsable marketing e-net bussiness Assesse et 1er projet pour le nouveau site internet du Centre
- 28/8 : présentation du dossier « 2019, une nouvelle philosophie » au collège communal
- 13/12 : rencontre avec les responsables du musée en Piconrue de Bastogne et du musée Ducal de Bouillon en vue d'une collaboration autour des 50 ans de la mort d'Albert Raty

. Projets à suivre et/ou finaliser
- Création du nouveau site internet du Centre d'Interprétation d'Art avec obtention d'un subside à hauteur de 100%
- Création du dépliant 2019 du Centre d'Interprétation d'Art entièrement remis à jour et reprenant les langues fr et nl
- Création d'un parcours artistique du village de Vresse-sur-Semois.
- Création de l'Association des Amis de la Fondation Chaidron-Guisset
- Création d'une newsletter
- Préparation et/ou réalisation d'une publication intégrant les commentaires des œuvres et les fiches du catalogue préexistants.
- Organisation des visites de groupes / visites guidées et animations pour enfant avec le lézard de la Glycine.
- Mise en œuvre des techniques et contenus d'interprétation du Centre d'Interprétation d'Art

- Réalisation des brochures, plan guides et matériel écrit du Centre d'Interprétation d'Art
- Mise en place du « plan d'action financier » en vue, d'une part, d'augmenter le nombre de visiteurs et, d'autre part, de diminuer les coûts de fonctionnement du Centre (prospecter de façon intensive, varier nos expositions, créer des offres plus larges en partenariat avec des commerces locaux-régionaux, exploiter la période de fermeture, tenter d'obtenir des financements / soutiens extérieurs).
- Création de nouveaux cartels plus complets
- Création d'un formulaire « Donnez votre avis » destiné aux visiteurs

C. S.I. VRESSE/SEMOIS

. Edition d'un livret/guide sur les sites archéologiques de la commune
. Edition de 7 fiches Roches et Rochers de la commune (en partenariat avec le contrat de rivière)
. Gestion des publicités RVM pour les associations
. Gestion des demandes de subsides à la promotion pour le S.I. Vresse et ses antennes
. Acquisition d'un panneau LED quadri d'informations touristiques (subsidié à 80%)
. Aides financières : promotion de la balade gourmande le long de l'eau ~ achat de tables de pique-nique ~ rénovation de petit patrimoine populaire ~ achat de drapeaux et/ou de décorations de Noël pour animer les villages
. Poursuite de la rénovation du petit patrimoine (fontaines et lavoirs) de l'entité avec QVW et le PPPW
. Gestion de la bière Li Vresse

D. MAISON DU TOURISME DE L'ARDENNE NAMUROISE

. Dernières formalités de clôture de l'ASBL et procédures de liquidation en février

25. Agence de Développement Local

25.1. EN 2018

25.1.1. LES EVENEMENTS

En 2017, l'ADL s'était lancée dans un nouveau concept **« Les tables secrètes namuroises »**. Le concept initial : 6 ADL namuroises qui organisent un dîner de 100 convives confectionné par un restaurateur local avec des produits locaux et dans un lieu qui est gardé secret jusqu'à 24h avant le repas. Le but premier de la démarche était de promouvoir la région, les produits et le savoir-faire local ainsi que les ADLs. Le repas avait eu lieu à la scierie LEPLANG à Alle et le chef était Dimitri MODAVE. En 2018, nous avons élargi le concept à la province de Luxembourg. Pour sa deuxième édition, l'ADL a choisi la commune de Bièvre comme lieu de son repas, au pied d'une éolienne. Les convives ont aussi pu profiter d'une visite guidée de l'intérieur d'une éolienne.

Le 9 septembre, l'ADL a organisé en partenariat avec la commune de Vresse-sur-Semois, les différents restaurateurs et les associations de la commune, son traditionnel **RAVeL des BBQ « les gourmets au fil de l'eau »**. Cette année, ce sont 493 participants qui ont pris part à cette marche gourmande, longue de 10 km. Le parcours a été renouvelé tout en gardant la Semois comme fil conducteur. Cette année, les participants ont découvert la rive gauche de la Semois et ont pu emprunter le pont de claies avant de rejoindre Vresse et terminer leur aventure à Laforêt. Encore une fois, nous avons offert la possibilité aux inscrits de réaliser le parcours à pied, à vélo, en kayak ou encore à gyropode segway. Cet événement a, une nouvelle fois, permis d'exposer le savoir-faire de nos restaurateurs ainsi que nos produits locaux.

25.1.2. LES PROJETS « PME/TPE »

Pour la quatrième année consécutive, tous les acteurs économiques du territoire ont été invités à s'insérer dans le chéquier promo, "**Les Bons Plans de l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois**". Il est un outil promotionnel offert aux commerçants pour faire de la publicité à moindre coût. Le chéquier a été distribué en toutes boîtes sur les deux communes, dans les communes limitrophes et dans certains endroits de grands passages.

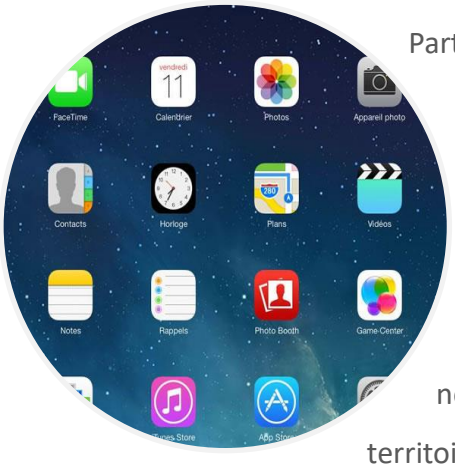

Parti de la volonté de moderniser le chéquier "Les Bons Plans de l'ADL" afin d'améliorer sa diffusion et son usage, l'ADL sera dotée en 2019 d'une **application pour smartphones** sous Android et iOS. Le nom commercial de la future application est encore inconnu. Cette future application sera un outil destiné, premièrement, aux commerces de nos communes avant une possible extension à tout le territoire de l'Ardenne Méridionale. L'application permettra de :

- un répertoire des commerces et entreprises des deux communes
- se géo-localiser et ainsi proposer les commerces les plus proches
- un système de fidélisation pour les commerçants
- l'intégration du chéquier "Les Bons Plans de l'ADL" avec un espace "commerçants" qui leur permettra de modifier à leur guise leurs bons de réduction
- l'incorporation des chèques commerces (à définir)
- une présentation des communes avec les infos utiles
- une rubrique "Actualités"

L'ADL continue à accompagner les communes dans la distribution des **chèques commerces**. Pour rappel, ces chèques sont des **primes communales converties** en chèques à dépenser dans les commerces locaux participants.

25.1.3. LES PROJETS « AGRICULTURE »

Les grands projets agriculture ont été transférés au GAL Ardenne Méridionale dont l'ADL est un partenaire. Ce transfert répondait à la nécessité d'élargir notre champ d'action afin d'atteindre une masse critique d'agriculteurs plus importante, nécessaire dans des projets comme la construction d'**une salle de découpe** et **la création de coopératives**. Toutefois, l'ADL continue de suivre ces projets en y apportant son expertise.

Pour ce qui est des produits locaux, nous avons travaillé avec le GAL et l'ADL Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul à la création du visuel de **l'appellation afin de promotionner les produits issus du territoire de l'Ardenne Méridionale**. Cette appellation devrait apparaitre dans le courant de l'année 2019.

25.1.4. LES PROJETS « TOURISME »

25.1.4.1. La boucle vélo transfrontalière Ardenne Cyclo

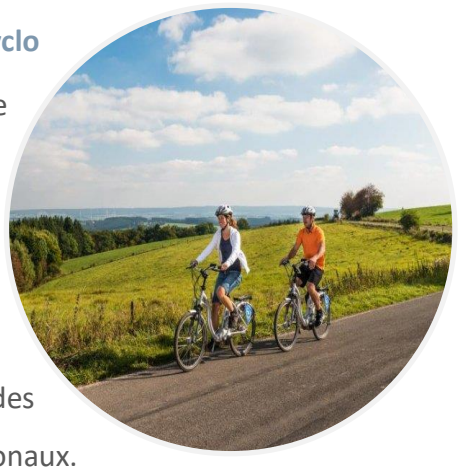

Depuis quatre ans, l'ADL cherche des sources de financement pour la réalisation d'un projet d'envergure consistant en la réalisation d'une boucle cyclable Trans-frontalière reliant les communes de Vresse s/Semois, Gedinne, Bièvre, Daverdisse, Wellin et Beauraing avant un trajet de l'autre côté de la frontière. L'ADL a introduit des dossiers dans différents appels à projet européens et régionaux.

Les dernières avancées sur ce dossier sont les suivantes :

- **Une convention PCDR Trans communale** entre Bièvre et Daverdisse est en cours. Elle concrétisera le tronçon entre la gare de Graide et la commune de Daverdisse jusqu'au pré-ravel existant
- **Le projet INTERREG Ardenne Cyclo** a été accepté et se concrétisera

- pour la commune de Bièvre par : le tronçon entre la commune de Gedinne et la gare de Graide. La commune de Bièvre sera donc totalement équipée et aménagée sur le tracé de la boucle
- pour la commune de Vresse-sur-Semois par : Le tunnel et la passerelle entre Bohan et Membre ainsi que la passerelle au-dessus du petit ruisseau marquant la frontière entre la France et la Belgique.

- Un dossier a été introduit dans un **appel à projet Mobilité douce** lancé par le Ministre Carlo Di Antonio pour l'aménagement de la boucle sur le tronçon reliant la passerelle frontière au tunnel. Ce dernier a été accepté.
- Un **second dossier « Mobilité douce »** a également été introduit et accepté par le Ministre Carlo Di Antonio. Celui-ci permettra l'aménagement d'une voie cyclable entre Vresse et Alle.

Tableau récapitulatif chiffré :

Commune	Tronçon	Subside	Montant total	Part communale
Bièvre	Graide-Station Daverdisse	PCDR	1.336.507 €	384.603 €
	Louette St-Pierre Graide-Station	INTERREG Ardenne Cyclo	176.060 €	17.060 €
	Total		1.512.567 €	401.663 €
Vresse-sur-Semois	Passerelle frontière	INTERREG Ardenne Cyclo	52.409 €	5.241 €
	Frontière Bohan	Mobilité douce DI ANTONIO	283.700 €	183.700 €
	Tunnel & passerelle de Membre	INTERREG Ardenne Cyclo	800.000 €	0 €
	Alle - Vresse	Mobilité douce DI ANTONIO	289.000 €	189.000 €
	Total		1.425.109 €	377.941 €
TOTAL			2.937.676 €	779.604 €

25.1.4.2. Les Projets « Massif forestier de la Semois et de la Houille »

Pour rappel, l'ADL avait été chargée de travailler sur le projet PCDR de **Centre d'interprétation de la Nature et du Castor**. Ce projet fut réétudié par l'ADL et transformé, in fine, en **un parc de loisirs**. En 2017, le Ministre Collin avait décidé d'ouvrir une ligne budgétaire permettant à chaque massif forestier de réaliser des travaux d'équipements et d'infrastructures et de charger les intercommunales de réaliser l'étude de faisabilité. Nous avons donc présenté ce projet au **BEP** et travaillé avec leur consultant, le **cabinet Alterespace**, afin de donner vie à ce parc. Ce projet a été retenu et une ligne budgétaire de **1.305.911 €** est ouverte au nom de la commune de Bièvre.

Dans le cadre de ce même appel à projet, l'ADL en a profité pour présenter au BEP et au cabinet Alterespace un **projet de réhabilitation du point de vue du Jambon**. Ce projet de réhabilitation qui consistait à construire une avancée dans le vide était dans les tiroirs de l'ADL et n'attendait que le bon moment pour sortir. Après de nombreuses discussions avec le cabinet Alterespace, ce dernier a étudié la possibilité de greffer au projet initial une tyrolienne. Lors d'une visite à Vresse, le Ministre a accordé une seconde ligne budgétaire pour la commune de Vresse d'un montant de **1.028.651 €**.

Un dernier projet « Massif forestier » qui est fortement lié à la boucle Ardenne Cyclo n'a pas été présenté au Ministre et reste dans nos cartons. Ce projet est la **mise en tourisme du tunnel et du pont cassé de Membre** (montant estimé à 1.278.262 €).

25.1.4.3. Les Cabanes des Dolimarts

En présence du Ministre Collin, la signature de la convention a été signée entre le CGT et la société Les Cabanes des Dolimarts, une co-entreprise entre Thomas & Piron et la Holding Berghan. La société Thomas et Piron, propriétaire d'une partie du domaine, et la société Les Cabanes des Dolimarts bénéficeront d'un droit de superficie de 20 ans sur une parcelle de 30 ha en échange d'une

redevance annuelle. Au terme des 20 ans, une option d'achat de la parcelle pourra être levée pour un euro. Le reste du domaine (110 ha) appartiendra toujours au CGT via sa société Immowal. Le site, qui sera nettoyé, sera occupé par **50 cabanes en bois**. Il n'y aura **pas de restaurant ni d'activités spécifiques sur le site**, afin de préserver la quiétude des lieux et soutenir un maximum les infrastructures touristiques existantes dans les villages avoisinants.

Le site se développera par phase de 15 cabanes ce qui représentera un investissement de 1,5 million d'euros pour la première phase. Chaque cabane s'adaptera à son environnement immédiat. Certaines seront haut perchées, d'autres au ras du sol et d'autres pouvant cintrer un arbre.

Les partenaires ont trois ans pour obtenir les autorisations nécessaires et commencer les travaux.

25.1.5. L'ACTIVITE DE CONSEIL ET D'INTERMEDIATION

L'ADL, c'est aussi **l'activité de conseil et d'intermédiation** auprès des porteurs de projet et des chefs d'entreprise.

Ces activités en 2018 comprenaient :

- La recherche de **financement/subside**.
- L'habituel **accompagnement en création d'entreprise** pour les porteurs de projets avec notamment la réalisation d'une **étude de marché**.
- Des **audits financiers** et la **structuration de montages juridiques**.
- La **rédaction de contrats** pour la commercialisation de produit.
- La **liquidation** d'une entreprise et le **transfert de son actif net** à une autre structure juridique.
- Le **développement d'une communication commerciale** appropriée (audit et création/transformation).

25.1.6. LES AUTRES PROJETS

Vu le succès de l'opération de **valorisation des petites forêts privées** sur la commune de Bièvre, l'ADL a réitéré la démarche **sur la commune de Vresse-sur-Semois**. Il a été décidé avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée de proposer les mêmes services, à savoir une visite-conseil gratuite de la parcelle et une invitation (si nécessaire) à participer à une vente de bois groupée. De même, pour les propriétaires qui le souhaiteront, ils pourront bénéficier de travaux groupés de reboisement.

Deux **labels de certification forestière** coexistent au niveau mondial, FSC et PEFC. En région wallonne, toutes les forêts publiques sont certifiées sous le label PEFC. Les communes de Bièvre et Vresse s/Semois se sont questionnées sur la plus-value que pourrait amener la **double certification de leurs forêts**. L'ADL a créé un dossier sur la certification FSC. Ce dossier a été envoyé au ministre Collin en vue d'obtenir une aide financière pour devenir communes pilotes dans un projet de double certification de nos forêts publiques. Le cabinet du ministre a accusé bonne réception de ce dossier et a envoyé un représentant de son cabinet lors d'une rencontre avec des entreprises certifiées FSC et les communes. Cette réunion avait pour but d'évaluer plus précisément l'opportunité que représente la double certification pour les communes. Le ministre semble ouvert à un projet pilote en Wallonie sur nos communes.

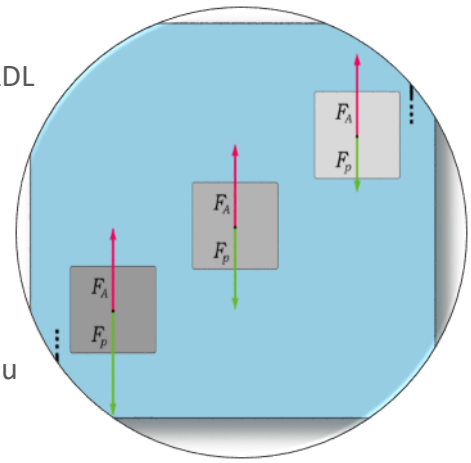

Après avoir entendu deux porteurs de projet français, l'ADL et la commune de Vresse-sur-Semois ont saisi l'opportunité de bénéficier d'un **prototype novateur de production d'énergie électrique** à partir de la force hydraulique. Ce prototype, qui porte le nom de « **Poumon d'Archimède** », va être installé dans le nouveau

bâtiment de l'espace Cognault à Vresse. Ce prototype d'une puissance légèrement supérieure à 1Kwh a déjà été testé en laboratoire. Il sera testé en condition réelle pendant 1 an à Vresse. Durant cette période, la production sera donnée à la commune. Ensuite, la commune pourra passer un marché pour acquérir une machine plus puissante de 5 Kwh représentant le modèle standard qui sera commercialisé.

25.1.7. NOS FORMATIONS

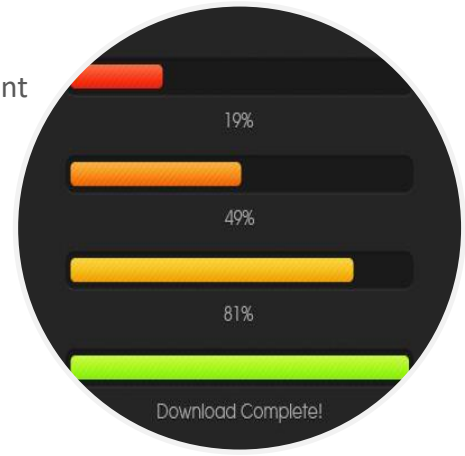

Afin de se garder à jour, les employés de l'Agence se sont formés sur les sujets suivants :

- ✓ Le Programme Stratégique Transversal
- ✓ La Gestion des Données Personnelles (RGPD)
- ✓ La Gestion de Projets
- ✓ Les nouvelles aides à l'emploi
- ✓ En administration des affaires (Business Administration)
- ✓ …

25.2. PERSPECTIVES POUR 2019

25.2.1. LES EVENEMENTS

L'ADL continuera d'organiser ces deux événements phares : Les tables secrètes et la marche gourmande.

25.2.2. LES PROJETS « PME/TPE »

Nous continuons le projet de **chèques-commerces** et **une nouvelle édition des Bons plans** de l'ADL sera imprimée.

L'ADL voudrait proposer un nouveau projet aux acteurs économiques du territoire afin de booster l'économie locale via les nouvelles technologies. Ce projet comprendrait plusieurs phases :

- Prendre conscience de sa présence sur internet qu'elle soit volontaire ou involontaire.
- Améliorer cette présence sur internet via des outils gratuits et ne demandant pas de suivi régulier (Google adresse, yelp, pages d'or, resto.be, booking, tripadvisor,…)
- Appropriation d'outils gratuits réclamants un suivi plus régulier (page Facebook, site internet personnel, Pinterest, réseaux sociaux,…)
    - Création d'une page Facebook « je commerce à Bièvre et Vresse-sur-Semois » qui deviendra une référence pour l'ensemble des consommateurs des deux communes qui relayera toutes les actions des acteurs économiques (publicité, promotion, portes ouvertes, évènements,…)

Cet accompagnement se réaliserait parfois de manière collective et d'autre fois individuellement selon les cas et les sujets traités.

25.2.3. LES PROJETS « AGRICULTURE »

L'année 2019 devrait donc voir aboutir les premiers projets comme la **création de l'appellation pour les produits du territoire**.

De plus, nous étudions avec le chargé de mission du GAL AM **la création de coopératives** :

- Une coopérative pour la salle de découpe et atelier de transformation
- Une seconde pour les fromages
- Une dernière pour la commercialisation des produits

De notre côté, nous allons faire la **promotion de l'appellation** auprès de nos producteurs, distributeurs et consommateurs. La promotion des produits locaux sera également réalisée au travers des évènements qui seront organisés cette année.

L'ADL va également travailler sur la faisabilité de mettre en place **un marché de produits locaux** à la manière de ce qui se fait à Paliseul un vendredi par mois.

25.2.4. LES PROJETS « TOURISME »

Nous assurerons le suivi des projets en cours :

- La boucle vélo transfrontalière
- Les deux projets « Massif forestier »
- Les Dolimarts

Nous continuerons également à guetter toutes les opportunités de financement pour les projets qui n'ont pas encore été retenus ou pour compléter ceux en cours. De plus, nous étudierons également de nouvelles opportunités de développement touristique.

25.2.5. LES AUTRES PROJETS

L'ADL a répondu à l'appel de l'Europe pour l'initiative WiFi4EU qui promeut un accès gratuit à la connectivité Wi-Fi pour les citoyens dans les espaces publics, notamment les parcs, les places, les bâtiments publics, les bibliothèques, les centres de santé et les musées dans les communes de toute l'Europe. Cette initiative offre donc aux communes la possibilité de demander des bons d'une valeur de 15.000 €. Les bons doivent être utilisés pour installer un équipement Wi-Fi dans des espaces publics de la commune qui ne sont pas déjà équipés d'un point d'accès Wi-Fi gratuit.

Les communes de Bièvre et Vresse-sur-Semois ont toutes deux reçus un coupon d'une valeur de 15.000 € pour aménager leurs espaces publics.

26. Centre Public d'Action Sociale – C.P.A.S.

Président :

* MAROIT Isabelle, Rue la Ringe 16 à 5550 ALLE
isabelle.maroit@vresse-sur-semois.be

Bureau Permanent :

* MINCIER Alain, Rue du Petit Culot 6 à 5550 SUGNY
alain.mincier@vresse-sur-semois.be
* FELTEN Philippe, rue de Bagimont 242 à 5550 SUGNY
philippe.felten@vresse-sur-semois.be

Conseillers CPAS. :

- BIENFAIT Laurent, rue de la Chapelle 54 à VRESSE
laurent.bienfait@vresse-sur-semois.be
- SOENEN Véronique, rue d'En Haut 38 à 5550 MEMBRE
veronique.soenen@vresse-sur-semois.be
- LAURANT Myriam, rue la Ringe 10 à 5550 ALLE
myriam.laurant@vresse-sur-semois.be
- LOISON Eva, rue Sainte Agathe 13 à 5550 LAFORET
eva.loison@vresse-sur-semois.be
- BODET Eloise, rue Docteur Théodule Delogne 12 à 5550 ALLE
eloise.bodet@vresse-sur-semois.be
- Luckx François, rue de Bagimont 241 à 5550 SUGNY
francois.luckx@vresse-sur-semois.be

L'organisation des permanences

Permanences en la Maison du C.P.A.S., Rue du Ruisseau, 1 à Vresse :

Service social : Mmes Cécile BARTIAUX, Véronique JAQUET et Marie-Jeanne MAZIERS Vinciane GOFFAUX, Nathalie HATRIVAL	lundi	de 9 h 00	à 12 h 00
	mardi	de 9 h 00	à 12 h 00
	mercredi	de 9 h 00	à 12 h 00
	vendredi	de 9 h 00	à 12 h 00

Pas de permanence le jeudi
Les assistantes sociales ne reçoivent pas en dehors des heures de permanences sauf sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42

Médiation de dettes
Tous les jeudis sur rendez-vous 061/50.02.42 : de 9 h 00 à 12 h 00
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42

Permanence juridique : par Mme Geneviève HALLET – Juriste
4ème lundi de chaque mois
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42

Permanences pensions salariés – Informations : un délégué de l'office National des Pensions ⇨ permanence assurée en la nouvelle maison communale
3ème mercredi de chaque mois : de 13 h 00 à 14 h 00

Jours de présences du Directeur Général : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : toute la journée

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU C.P.A.S au15/01/2019

Directeur Général de l'Administration et chef du personnel
GODART Pascal
061/21.04.84
pascal.godart@vresse-sur-semois.be

Receveur régional
GUYOT Marc
061/21.04.86
marc.guyot@vresse-sur-semois.be

Service social
MAZIERS M-Jeanne
061/21.04.81
marie.maziers@vresse-sur-semois.be

BARTIAUX Cécile
061/21.04.82
cecile.bartiaux@vresse-sur-semois.be

JAQUET Véronique
061/21.04.80
veronique.jaquet@vresse-sur-semois.be

GOFFAUX Vinciane 061/21.04.83
vinciane.goffaux@vresse-sur-semois.be

HATRIVAL Nathalie 061/21.05.18
nathalie.hatrival@vresse-sur-semois.be

heures de permanences :
lundi
mardi
mercredi
Vendredi
} de 9h00 à 12h00

Secrétariat
LEDOUX Cathy
061/21.04.85
cathy.ledoux@vresse-sur-semois.be

Service d'aides ménagères sociales

CHABANE Yasmina,
DEVILLEZ Marie-Christine,
LEMAIRE Corinne,
LOUIS Sylvie,
PONCELET Nathalie,
DELONNOY Sabrina

Service d'accompagnement

GILLET Christelle

Service de repas à domicile

BODET Annie
VAN WESEMAEL John

Service de remédiation scolaire
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

BOSSEAUX Virginie, 061/21.05.11

Service d'alphabétisation
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

DE TAEY Monique, 061/21.48.89

Magasin de seconde main - service buanderie
Coordinatrice : LEDOUX Cathy

COLLEAUX Caroline, (magasin)

Horaires Ouverture du magasin et de la buanderie		
Lundi	fermé	
Mardi		13 h 30 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00
Jeudi		13 h 30 à 18 h 00
Vendredi		13 h 30 à 18 h 00
Samedi		14 h 30 à 18 h 00

Service transport PMR

COSSARDEAUX Pascal

Nettoyage locaux

BARBAZON Yvette

La comptabilité C.P.A.S.

Le compte C.P.A.S. pour l'exercice 2017 approuvé comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	1.549.334,16	3.327,61
- Non-Valeurs	,00	0,00
= Droits constatés net	1.549.334,16	3.327,61
- Engagements	1.583.269,37	3.327,61
= Résultat budgétaire de l'exercice	-33.925,21	0,00
Droits constatés	1.549.334,16	3.327,61
- Non-Valeurs	00,00	0,00
= Droits constatés net	1.549.334,16	3.327,61
- Imputations	1.566.220,29	3.327,61
= Résultat comptable de l'exercice	-16.886,13	0,00
Engagements	1.583.269,37	3.327,61
- Imputations	1.566.220,29	3.327,61
= Engagements à reporter de l'exercice	17.049,08	0,00

EVOLUTION NOMBRE DOSSIERS RIS CPAS VRESSE SUR SEMOIS

ANNEE	Nombre dossiers au 01/01		
1996		12	
1997		14	
1998		11	
1999		14	
2000		15	
2001		11	
2002		13	
2003		17	
2004		16	
2005		13	
2006		16	
2007		12	
2008		13	
2009		19	
2010		22	
2011		23	
2012		14	
2013		26	
2014		29	
2015		17	6 articles 60 NON COMPRIS DANS RIS
2016		28	4 articles 60 NON COMPRIS DANS RIS
2017	30 dont 7 étudiants		6 articles 60 NON COMPRIS DANS RIS
2018	38 dont 8 étudiants		3 articles 60 NON COMPRIS DANS RIS

Partie « Finances »

1. Synthèse du projet de budget 2019

ORDINAIRE	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice propre	7.593.077,19 €	7.059.863,14 €	**+533.214,05 €**
Exercices antérieurs	1.269.218,62 €	0.00 €	**+1.269.218,62 €**
TOTAL	8.862.295,81 €	7.059.863,14 €	**+1.802.432,67 €**
Prélèvement fonds réserves	335.000,00€	735.000,00 €	**- 400.000 €**
TOTAL	9.197.295,81 €	7.794.863,14 €	**+ 1.402.432,67 €**
EXTRAORDINAIRE	**Recettes**	**Dépenses**	**Différence**
Exercice propre	2.683.700,00 €	3.640.560,98 €	**- 956.860,98 €**
Exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	**0,00 €**
TOTAL	2.683.700,00 €	3.640.560,98 €	**- 956.860,98 €**
Prélèvement fonds réserves extraordinaire	+1.094.860,98 €	+138.000,00 €	**+956.860,98 €**
TOTAL	3.778.560,98 €	3.778.560,98 €	**0,00 €**

2. Notes sur la politique générale et financière de la commune

Le budget ordinaire est en boni de 533.214,05 € (y compris 400.000 € utilisation provision)
Le résultat du compte 2018 devra être intégré par modification budgétaire en cours d'année.

La commune devra recouvrir à de nouveaux emprunts pour 1.293.905,00 € afin de pouvoir inscrire des investissements extraordinaires de l'ordre de 3.640.560,98 €.

Les dépenses ordinaires en pourcentage se répartissent comme suit, depuis 8 années :

	2019	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*	*2014*	*2013*	*2012*
Personnel	**35,16 %**	36,14%	34,76 %	34,94 %	34,41 %	33,49 %	34,51%	33,09%
Fonctionnement	**28,98 %**	28,32%	27,85 %	27,39 %	28,21 %	30,36 %	28,75%	28,17%
Transfert	**22,83 %**	22,25%	22,07 %	21,26 %	21,73 %	18,17 %	18,47%	18,82%
Dette	**13,03 %**	13,29%	15,32 %	16,41 %	15,65 %	17,98 %	18,27%	19,92%

3. Comptabilité communale

Les comptes de l'exercice 2017 se résument comme suit :

BILAN	
ACTIF	**PASSIF**
58.559.576,60€	58.559.576,60€

Résultat courant	6.469.788,46	6.856.460,16	386.671,70
Résultat d'exploitation (1)	7.607.597,71	8.307.168,06	699.570,35
Résultat exceptionnel (2)	660.231,29	391.485,45	-268.745,84
Résultat de l'exercice (1+2)	**8.267.829,00**	**8.698.653,51**	**430.824,51**

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.413.851,07	2.761.173,90
Non Valeurs (2)	315.115,22	
Engagements (3)	6.774.685,69	3.886.969,90
Imputations (4)	6.644.762,49	2.157.110,56
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	1.324.050,16	-1.125.796,00
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	1.453.973,36	604.063,34

4. Assurances

4.1. Bâtiments communaux

BATIMENTS COMMUNAUX AVEC MONTANTS ASSURES						
2007				2014		
Dénomination	Valeur bâtiment (€)	Valeur contenu (€)	Prime TTC (€)	valeur batiment	valeur contenu	prime ttc
Ardoisalle rue de reposseau	469 857		332	528589		146,68
buvette foot Bohan (01 08 08)	250 000		155	263366		73,08
Buvette football alle	79 625		52	89578	10430	27,73
Buvette football Sugny	118 464		78	133271		36,98
Centre culturel (assuré avec maison communale)	416 291	82 879	0			
Conciergerie otan Sugny	21 323		84	23988		6,66
Domaine militaire Sugny	296 160		210	250000		69,38
École Alle champ du Rot	421 666	55 038	444	474374	61918	148,82
Ecole Alle rue Delogne	702 778	40 158	646	790624	45178	231,94
École Bohan	923 651	60 238	862	1039107	67767	307,16
Ecole Chairière	501 984	40 158	482	564732	45178	169,25
École de Membre avec logement instit	361 428	40 158	368	406607	45178	125,37
École de Pussemange	562 222	40 158	531	632500	45178	188,06
Ecole Laforêt	441 746	40 158	433	496963	45178	150,45
Ecole Sugny	1 124 445	50 198	1008	1265000	56473	366,71
Écoles Nafraiture avec logement instit	803 175	60 238	764	903571	67767	269,55
Eglise Alle	2 108 224	341 349	1930	2371875	384017	764,76
Église Bagimont	923 651	80 317	791	1039107	90356	313,42
Eglise Laforêt	1 003 968	100 396	870	1129464	112946	344,77
Église Chairière	883 492	100 396	775	993928	112946	307,16
Église chapelle de Mouzaive	763 016	50 198	640	858393	56473	253,87
Église de Membre	1 368 499	170 525	1212	1539562	191840	480,47
Eglise de Pussemange	1 505 953	160 635	1313	1694197	180713	520,29
Eglise Bohan	1 646 508	52 206	1338	1852321	58731	530,32
Église Nafraiture	1 807 143		1424	2033035		564,17
Église Orchimont	1 706 746	60 238	1392	1920089	67767	551,63
Église Sugny	3 212 700	301190	2769	3614286	338839	1096,99
Église Vresse	542 143	160 635	553	609910	180713	219,4
Chapelle de Hérisson	658 983		573	741355	30888	214,32
Chapelle de Vresse	38 707	5 806	35	43545	6531	13,89
Entrepôt Cognaut	512 664	34 177	320	576747	38450	170,72
Garage Bagimont	60 238		48	67767		18,61
Garage Eau Vive Vresse	160 635	90 357	229	180713	101651	78,36
Hall La Mairie 1.	341 349	54 915	278	384017	61778	123,7
hall de voirie (nouveau de Vresse	350 000	125000	448	390137	139334	146,93
Hall La Mairie 2	??	??	399	384017	12355	109,99
La Glycine Vresse	995 671	265 512	731	1332236	53289	384,49

Ancienne maison communale Vresse/CPAS	880 045	95 684	643	1087378		301,35
Maison Nollevaux Nafraiture	461 825		326	519553		144,18
Nouvelle maison communale	1 837 958	158 823	1869	2066690	178676	623,09
Presbytère Alle	542 143		383	609910		169,25
~~Presbytère Bohan~~	~~461 825~~	-	~~326~~	~~519553~~	-	~~144,18~~
Presbytère Chairière	421 666		298			
Presbytère de Membre	381 508		270	429195		119,1
Presbytère de Pussemange	407 471		288	458404		127,21
Presbytère Laforêt	381 508		270	429194		119,1
Presbytère Nafraiture	356 106		252	400619		111,17
Presbytère Sugny	542 143		383	609910		169,25
Salle des fêtes Alle	421 666	16 063	309	474374	18070	136,65
Salle des fêtes Nafraiture	514 594		364	578918		160,65
Salle des fêtes Orchimont	702 778	20 079	510	790624	22588	225,67
Salle des fêtes Sugny	843 333	12 047	605	948749	13553	267,04
crèche communale	300 000		144	334403	31466	101,53
Hall loco Vresse				183921	66879	69,6
Infrastructures plein air / mobilier urbain				31021		8,61
Stations de pompage partout dans commune	136 522	90 335	358	153587	101626	80

4.2. Véhicules communaux

DONNEES VEHICULES COMMUNAUX AU 01 01 2018						
Marque	**Type**	**N° plaque**	**Service utilisateur**	**Type d'assurance**	**Année 1ère mise en circulation**	
DAF	Camion	1LSD926	Distribution d'eau	RC, PJ, Vol, BV, DM, Incendie	2007	**1976,63**
Toyota	Camionnette	1FSG247	Forêt chef	RC, PJ, Vol, BV, DM mini, Incendie	2013	**703,17**
jcb	Tractopelle	YKC909	Distribution d'eau	Rc PJ, BV incendie	2008	**243,84**
Renault	Tracteur agricole	HRU500	Voirie	RC, PJ, Vol, Incendie, BV	2001	**177,95**
IVECO	camionnette	1VBU993	fontainiers	RC,PJ,Vol,BV DM, incendie	2018	**657,94**
Renault	camion	1LSD951	Voirie	RC, PJ		**699,79**
LAAG	Bus		Scolaire			
LAAG	Bus		Scolaire			
Nissan	camionnette	1KXA454		RC, vol, PJ, BV, DM incendie		**646,19**
Suzuki	Voiture mixte	055BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**
Suzuki	voiture	056BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**
Renault	camionnette	155BBS	voirie (embellissement)	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**
Renault	camionnette	156BBS	voirie	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**
Nissan	camionnette	1BOD448	Bâtiments	RC PJ Vol DM incendie	2011	**462,63**
Isuzu	camionnette	1DPB437	service incendie		2006	527,02
Thomas	remorque	QTW601	voirie		2012	**31,73**
Kerenzo	remorque	1QDB259				**31,73**
Renault	camionnette	1RXB752	Voirie	rC PJ Vol DM incendie	2017	**487,28**
Renalult	camionnette	1RXB790	Voirie	RC PJ Vol DM Incendie	2017	**488,96**
volkswagen	voiture	1GER284	administr/sanctionnateur	RC PJ Vol DM incendie	2014	758,68
Renault	camionnette	1TVAH546	Fontainiers	RC PJ	2011	219,98
Steyr	Tracteur agricole	1TWS318	Voirie	RC PJ Vol BV DM incendie	2018	837,31

Légende

PJ = protection juridique
BV = bris de vitres
DM = dégâts matériels

5. Ventes de bois publiques

5.1. Ventes de bois publiques :

Année 2017 :

- 11/01 et 12/01 : affouage
  595 lots distribués pour un montant total de 35.700€ TTC
- 19/04 : soumissions – 21 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 321.367,50€
- 26/04 : enchères – 190 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 26.630,00€
- 26/04 : soumissions – 7 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 11.798,00€
- 20/09 : rabais et soumissions – 29 lots de bois résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 731.412,00€
- 04/10 : soumissions – 5 lots de bois résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 2.120,00€

>> Frais : 3% / TVA : 6%

Année 2018 :

- 10/01 et 11/01 : affouage
  546 lots distribués pour un montant total de 29.880€ TTC
- 22/02 : rabais et soumissions – 41 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 490.965€
- 07/03 : soumissions (revente du 22/02)
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 8.695€
- 16/05 : enchères – 192 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 39.975€
- 19/09 : rabais et soumissions – 40 lots de bois feuillus et résineux
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 688.366€
- 03/10 : soumissions (revente du 19/09)
  Montant total hors frais administratifs et TVA : 116.203€

>> Frais : 3% / TVA : 6%

5.2. Ventes de bois de gré à gré :

Année 2017 (au 01/12/17) :

31 ventes enregistrées pour un montant total de 7.298,07€ TTC (TVA 6%)

Année 2018 (au 31/12/18) :

73 ventes enregistrées pour un montant total de 90.595,69€ TTC (TVA 6%)

Présenté en séance publique du Conseil communal le 6 février 2019 avant que le Conseil communal ne délibère sur ce projet de budget pour l'exercice 2019

Par le Collège

Le Directeur général — Le bourgmestre

Dominique LEDUC — Arnaud ALLARD